



HAL
open science

Panorama des revues scientifiques du site lorrain

Aricia Bassinet, Aemil Querre

► **To cite this version:**

Aricia Bassinet, Aemil Querre. Panorama des revues scientifiques du site lorrain. Université de Lorraine. 2024, pp.39. hal-04721235

HAL Id: hal-04721235

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04721235v1>

Submitted on 4 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Panorama des revues scientifiques du site lorrain

Enquête 2023

Aricia Bassinet, Aemil Querre



Sommaire

Stratégie de soutien à l'édition ouverte de l'Université de Lorraine	4
Enquête	5
Objectifs	5
Périmètre.....	5
Méthodologie	5
Résultats.....	6
Limites	6
Typologie des revues lorraines	7
Pourquoi une typologie ?	7
Typologie.....	7
Les revues identifiées	9
Entités éditrices	9
Laboratoire de rattachement	10
Disciplines.....	11
Date de création.....	12
Périodicité	13
Diffusion.....	14
Supports	14
Plateformes de diffusion en ligne	16
Outils.....	17
Référencement.....	17
Communication	19
Modèle économique	21
Degré d'ouverture	21
Sources de financement.....	22
Dépenses des revues	24
Science ouverte	25
Perceptions	25
Licences de diffusion	26
HAL.....	26
Contrats auteurs et cession non exclusive	27
Données de la recherche.....	27
Difficultés, besoins et premiers éléments de réponse.....	28
Manque de moyens humains.....	29
Prise en charge du secrétariat d'édition et de rédaction	29
Renouvellement des comités et direction de la revue	30

Budget limité et instable	31
Flou juridique	32
Gestion du changement	33
Visibilité de la revue.....	33
Autres demandes	34
Perspectives à la suite de l'enquête.....	34
Annexes	36
Questionnaire	36
Grille d'entretien.....	39

Typologie

Tableau 1. Typologie des revues du site lorrain	8
-------------------------------------------------------	---

Table des graphiques

Figure 1. Entités éditrices.....	9
Figure 2. UR ou UMR	10
Figure 3. Pôles scientifiques.....	11
Figure 4. Laboratoires	11
Figure 5. Sections disciplinaires	12
Figure 6. Date de création	13
Figure 7. Périodicité	13
Figure 8. Supports de diffusion.....	14
Figure 9. Supports de diffusion des revues selon leur décennie de création.....	15
Figure 10. Plateformes.....	16
Figure 11. Référencement.....	18
Figure 12. Moyens de communication	19
Figure 13. Degré d'ouverture de la diffusion	21
Figure 14. Modèle d'accès ouvert immédiat	22
Figure 15. Sources de financement	24
Figure 16. Licences de diffusion	26
Figure 17. Difficultés.....	28
Figure 18. Besoins.....	28
Figure 19. Secrétariat d'édition et de rédaction	29

Stratégie de soutien à l'édition ouverte de l'Université de Lorraine

L'Université de Lorraine (UL) déploie depuis plusieurs années une stratégie de soutien à l'édition scientifique ouverte.

Elle y parvient notamment grâce à une structuration et une forte volonté politique. Sous l'égide du vice-président Science Ouverte (SO) et numérique, Nicolas Fressengeas, le comité de pilotage Science Ouverte et le comité opérationnel pour les publications ouvertes regroupant des chercheurs, des professionnels de l'information, des informaticiens et des juristes conduisent la politique SO de l'établissement. En 2022 et 2023, l'UL a publié une série de positions pour encourager les [bonnes pratiques de publication](#), [recommander d'éviter le paiement des Article Processing Charges](#), adopter une approche critique des [accords dits transformants](#) et [soutenir la stratégie de non cession exclusive des droits de la cOAlitionS](#).

Pour soutenir ses décisions, l'université a opéré des choix financiers engagés. Elle a mis fin à son abonnement aux revues de Springer en 2018, puis de Wiley¹ en 2024. Les crédits dégagés (210 000 €) ont été alloués à un [fond annuel de soutien à la SO](#), qui encourage des acteurs majeurs de la communication scientifique ouverte comme le DOAJ (3000 €), Erudit (3500 €), OpenEdition (7000 €), SciPost (3000 €) ou Peer Community In (3000 €). L'établissement appuie également financièrement la création et la [pérennisation de revues diamant via deux mécanismes](#) : la contribution à sept projets du Fonds National pour la Science Ouverte² et le lancement, courant 2024, de son programme de financement destiné aux revues diamant.

En parallèle, l'université s'est dotée de services et d'un réseau professionnel interne pour soutenir les initiatives éditoriales de ses chercheurs. La Direction de la Documentation a initié un [service d'accompagnement à l'édition de revues](#) au sein de la Mission Appui Recherche (MAR) en septembre 2022, sur la base d'un premier recrutement, complété en mars 2023 par l'arrivée d'un éditeur. Intégralement refondues en janvier 2022, les nouvelles [Éditions de l'Université de Lorraine](#) (EDUL) publient en accès ouvert immédiat tous leurs ouvrages sur leur site Open Monograph Press. Copiloté par la Direction de la Documentation et les EDUL, le [réseau édition](#) rassemble des chercheurs, des éditeurs et des bibliothécaires autour de problématiques communes et d'un objectif partagé : soutenir la transition des publications de l'université vers le modèle diamant.

En cinq ans, l'UL a donc construit une politique de soutien forte à l'édition scientifique ouverte qui repose sur trois piliers : une volonté politique affirmée, des orientations budgétaires claires et le déploiement de services d'appui.

¹ Comité Publications Ouvertes, [L'Université de Lorraine fait le choix de ne pas renouveler son abonnement au bouquet de revues Wiley en 2024](#) (2023).

² Pour les Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL), la plateforme Open U Journals (OUJ) et les revues *Philosophia Scientiae*, *Questions de communication*, *Epiga*, *Annales de l'Est*, *Revue des plateformes numériques*.

Enquête

Objectifs

Afin de structurer son offre d'accompagnement, la MAR a souhaité identifier les revues existantes sur le site universitaire lorrain, ainsi que leurs besoins en matière d'édition.

Cette première enquête a eu pour objectifs :

- d'établir un premier panorama des revues du site lorrain ;
- d'identifier les besoins liés à l'édition de revues ;
- de mesurer la position des revues du site lorrain en matière d'accès ouvert ;
- de faire connaître le service d'accompagnement.

Périmètre

L'enquête a porté sur les revues du site lorrain. Outre l'Université de Lorraine, le site lorrain intègre les organismes du [Comité de Coordination Recherche, Innovation, Société du site lorrain](#) et les membres de [Lorraine Université d'Excellence](#) : AgroParisTech, CHRU, CNRS, GeorgiaTech, INRAE, INRIA, Inserm.

Méthodologie

Le service d'accompagnement aux revues a grandement bénéficié des enquêtes préalablement menée par Prairial³, l'Ouvroir⁴ et Normandie Université⁵.

L'enquête s'est déroulée en trois temps :

1. Un repérage des revues sur les sites des laboratoires, étalé sur plusieurs mois,
2. Un questionnaire Limesurvey ([Annexe 1](#)), ouvert du 9 mai 2023 jusqu'au 23 août 2023,
3. 11 entretiens ([Annexe 2](#)) menés du 3 juillet au 26 septembre 2023.

Le dépouillement des sites web des laboratoires a représenté un travail fastidieux en parallèle de la structuration du service mais il a permis d'identifier un nombre considérable de revues et de lister les contacts des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs (EC) auxquels envoyer ensuite l'enquête.

Le questionnaire était adressé à toute personne (EC, directeur et directrice de laboratoire, personnel d'appui, etc.) participant à l'édition d'une revue publiée par l'UL ou associée à

³ Prairial, [État des lieux et recommandations pour le soutien éditorial aux revues scientifiques du site Lyon-Saint-Étienne](#) (2020).

⁴ Ouvroir, [Enquête sur les revues en sciences humaines et sociales du site universitaire alsacien \(octobre – décembre 2021\). Résultats et perspectives](#). (2022).

⁵ Commission DESO - Normandie Université, [Revues scientifiques des unités de recherche de l'ESR normand : état des lieux et prospective](#) (2023).

l'UL, c'est-à-dire produite dans un laboratoire lorrain ou à laquelle plusieurs chercheurs et chercheuses de l'UL contribuent à la direction de la revue ou en tant que membres d'un comité.

L'enquête a été adressée nominativement aux porteurs de revues déjà identifiés, envoyée au sein du réseau édition, diffusée sur le magazine de l'UL⁶ et relayée par le vice-président science ouverte et numérique auprès des directions d'unité.

Les entretiens ont été organisés avec les personnes ayant accepté d'être recontactées à l'issue du questionnaire.

Résultats

50 connexions au questionnaire ont été enregistrées, dont 27 réponses complètes.

Sur les 11 entretiens menés, 6 ont eu lieu avec un EC, 4 avec un personnel d'appui et 1 a réuni un chercheur et un personnel d'appui de la même revue.

L'enquête a permis d'identifier 39 revues actives sur le territoire lorrain, 3 revues mortes et 4 revues en cours de création.

Ont été exclues de l'analyse des données les réponses incomplètes au questionnaire et celles des revues en projet⁷. Les nouvelles revues⁸ repérées après l'enquête n'ont pas non plus été intégrées aux résultats.

Limites

- La portée de notre communication : nous n'avons pas réussi à toucher les chercheurs et chercheuses de revues en Sciences Techniques et Médecine (STM). Une part conséquente du paysage des revues scientifiques lorraines reste absente de l'enquête, et cela au niveau même des sites web des laboratoires de sciences dites dures qui rendent peu visible l'investissement de leurs EC dans des revues. Une analyse via la base [Open Editors](#)⁹ est en cours pour compléter le panorama lorrain.
- La longueur du questionnaire : quoique nécessaire pour dresser un premier panorama, la densité du formulaire a pu constituer un frein dans la collecte de données. Des enquêtes focus, plus courtes, sont envisagées à l'avenir.
- Les spécificités de langage : critères de qualité éditoriale, type d'accès, modèle économique, autant d'expressions qui ont parfois déconcerté les répondants au

⁶ [Enquête sur les revues scientifiques au sein de l'Université de Lorraine](#) (2023).

⁷ *Open Plasma Science* (revue diamant en physique des plasma) ; *Revue des Plateformes Numériques* (revue diamant en droit) ; *Data & Corpus SHS* (data journal de la MSH Lorraine) ; création de revue envisagée dans le cadre du projet Mat-PULSE.

⁸ *Outre-Mers. Revue d'histoire coloniale et impériale* ; *Guerres mondiales et Conflits contemporains* ; *Revue historique des Armées* ; *Frontière-s*.

⁹ Sur le modèle de la recherche réalisée par Maxence Larrieu : [Pour quelles revues et publishers les chercheurs d'une université pluridisciplinaire travaillent-ils ? Cartographie des activités éditoriales à Université Paris Cité](#) (2023).

questionnaire et qu'il a fallu préciser lors des entretiens. Un langage commun reste à construire avec les revues.

Typologie des revues lorraines

Pourquoi une typologie ?

Nous avons souhaité organiser les revues en un essai de typologie. Avec 1,5 ETP dédié à l'édition de revue, la mission appui recherche doit prioriser son accompagnement en se focalisant d'abord sur les revues éditées par l'université ; celles qui, de par leur ancrage territorial, seront moins susceptibles de se déplacer vers d'autres pôles éditoriaux ; ou les projets de revues émergents. Dans un contexte de développement des pépinières et pôles éditoriaux sur l'ensemble de la France, la démarche vise aussi à repérer les revues bénéficiant déjà d'un accompagnement éditorial, ou qui pourraient en bénéficier, pour ne pas doubler le travail réalisé. La typologie a servi de base à l'attribution du soutien financier mis en œuvre début 2024¹⁰.

Typologie

Les revues ont été réparties en 4 catégories :

1. **Les revues UL** : revues éditées par un laboratoire de l'UL ou les Éditions de l'Université de Lorraine (EDUL).
2. **Les revues ancrées** : cette catégorie comprend les revues bénéficiant d'un secrétariat d'édition à l'UL (investissement humain), celles publiant sur l'histoire, la géographie ou le patrimoine local (sujet de publication lié au territoire lorrain) et celles créées à l'UL, majoritairement portées par des EC de l'université et accompagnées par nos services depuis leur création¹¹.
3. **Les revues où un EC du site lorrain est impliqué à un poste à responsabilités** : au sein de ces revues, les EC UL sont impliqués dans la prise de décisions, en tant que directeur de la revue, directeur scientifique ou rédacteur en chef.
4. **Les revues où un EC du site lorrain est membre d'un comité éditorial ou scientifique**

Certaines revues n'ayant pas répondu au questionnaire ou aux entretiens, elles ont été placées dans une des quatre catégories sur la base des informations disponibles en ligne, sans confirmation ou infirmation de leur part.

¹⁰ [L'Université de Lorraine lance son programme de financement des revues diamant](#) (2024).

¹¹ Ce dernier critère concerne uniquement la revue *Epiga*, créée en 2016 par 4 EC de l'UL, accompagnée depuis sa création par la Direction de la Documentation et aujourd'hui pilotée par 3 EC UL sur les 4 membres du comité de suivi.

Cette typologie a par ailleurs vocation à évoluer, de par les éventuelles modifications des critères de définition des catégories mais aussi des évolutions des revues et de leur direction.

Tableau 1. Typologie des revues du site lorrain

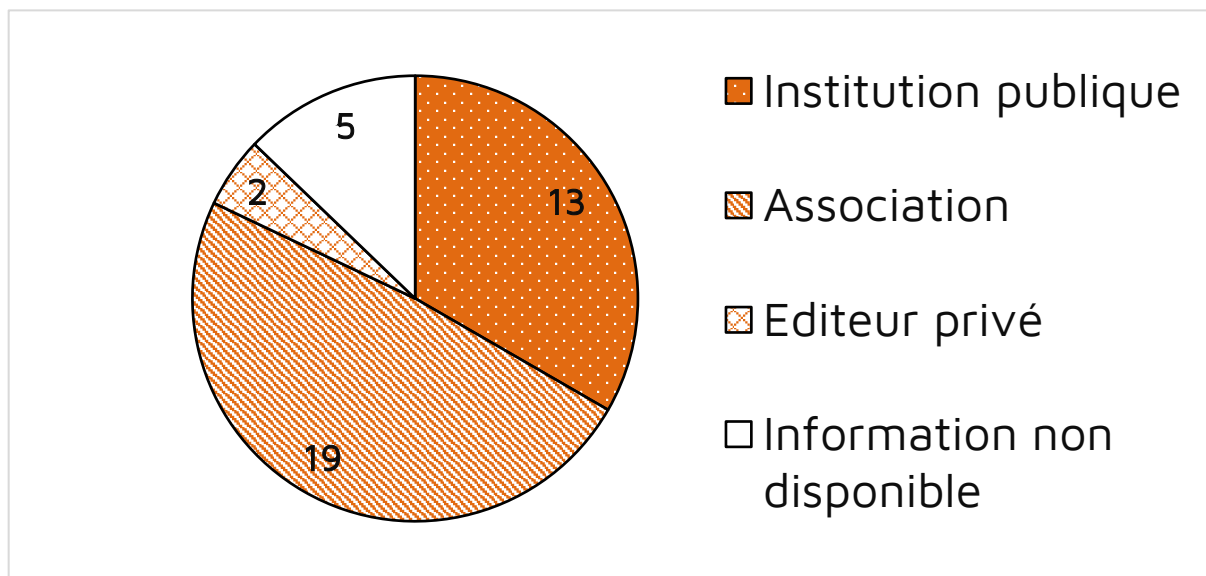
Éditées par l'UL (7)	Ancrées (4)	EC UL investi sur un poste à responsabilité (15)	EC UL membre d'un comité (13)
Civitas Europa	Annales de l'est	@GRH	(DNArchi) ¹²
Mélanges CRAPEL	Epiga	Cahiers de lexicologie	¿ Interrogations ?
Philosophia Scientiae	Revue Géographique de l'Est	Carnets de la consommation	La nouvelle revue du travail
Pratiques	ThéoRèmes	Culture et musées	Le portique
PRISMI		Études Littéraires Africaines (ELA)	M@n@gement
Questions de communication		Études médiévales anglaises	Mots. Les langages du politique
Verbum		Langage & société	Négociations
		La pensée d'ailleurs	Quaderna
		LiCARC	Revue de droit du travail
		Nouveaux cahiers d'allemand	Revue Forestière Française (RFF)
		Pisana	RIEJ
		Projectique	Salariat
		R2IE	Sciences du jeu
		RILEA	
		Théâtres du monde	

¹² La revue DNArchi rattachée à l'École nationale supérieure d'architecture Nancy ne rentre théoriquement pas dans le périmètre du site lorrain. Toutefois, la revue ayant été intégrée à l'enquête avant la définition du périmètre d'étude, elle a été conservée dans le rapport.

Les revues identifiées

Entités éditrices

Figure 1. Entités éditrices



Les revues du site sont principalement portées par des associations (49% - 19 revues) et des institutions publiques (33% - 13 revues). Celles qui sont la propriété d'une institution publique sont portées par des Unités de Recherche (4 revues), Unités Mixtes de Recherche (3) ou des maisons d'édition (6). Deux revues sont néanmoins portées par des éditeurs privés (Dalloz et Classiques Garnier). Pour 5 d'entre elles, l'information est indisponible ou contradictoire. La question du portage juridique et de la propriété de la revue reste en effet très floue pour les revues.

Par ailleurs, ce portage juridique n'est pas définitif. Il arrive que certaines revues décident de changer d'entité éditrice ; c'est le cas notamment des revues *ThéoRèmes* et de la *Revue Géographique de l'Est*. La première est passée d'un portage institutionnel à un portage par une association. Le changement s'est effectué lorsque le rédacteur en chef a changé d'établissement et qu'il a souhaité partir avec la revue qu'il a fondée. La création de l'association a permis le déplacement de la revue et facilité l'exécution des tâches administratives :

« [...] à Genève, c'est encore un système dans lequel la délégation de signature marche assez bien. Enfin, c'est une grosse université, mais c'est assez souple et je vous avoue qu'à l'université de Lorraine, je me suis demandé si j'aurais la même facilité d'obtenir les signatures que c'était le cas à Genève et c'est en me disant que probablement non qu'on s'est dit "on va plutôt faire une association". [Et] il y a quand même aussi la question de la responsabilité juridique et morale. [...] Je préfère être responsable

moi-même que de me dire si jamais il y a quelque chose, ça engage l'université. »

A l'inverse, la *Revue Géographique de l'Est* envisage de se rattacher à un laboratoire lorrain afin de permettre à la revue de perdurer.

« notre idée était de transférer la responsabilité de la revue à notre laboratoire [...], ça nous permettrait de passer par le laboratoire pour des financements, pour du personnel, plus facilement. [...] C'est le projet qui est fait pour pouvoir fonctionner de manière plus efficace et faire survivre la revue. »

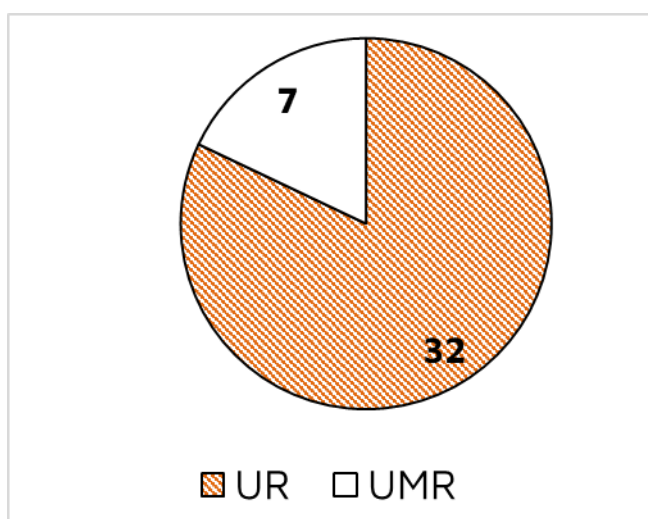
Laboratoire de rattachement¹³

Les revues ont été réparties en fonction de l'affiliation du secrétaire de rédaction ou d'édition, de celle du directeur de publication ou de celle des chercheurs et chercheuses investis dans le comité de rédaction. Si plusieurs chercheurs ou personnels UL sont impliqués dans la revue avec des affiliations à des laboratoires différents, c'est l'affiliation qui revenait en majorité qui a été conservée.

Les unités de recherche concentrent la majorité de l'activité éditoriale avec 79 % des revues. Cette répartition ne s'explique pas par le nombre d'UR (34) et d'UMR (28) à l'UL. En revanche, la majorité des UR sont en SHS, comme les revues repérées via l'enquête¹⁴.

À l'UL, les pôles scientifiques CLCS - Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (46 % - 18 revues) et LLECT - Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps (26% - 10 revues) comptabilisent le plus de revues¹⁵. Les laboratoires les plus mobilisés en matière d'édition de revue sont le CREM, le CEREFIGE et l'ATILF.

Figure 2. UR ou UMR



¹³ Les graphiques produits n'illustrent pas le portage juridique des revues mais leur présence au sein du laboratoire par le biais d'un EC ou d'un personnel d'appui. Ils intègrent donc les revues portées par des associations ou des éditeurs privés.

¹⁴ Pour rappel, les laboratoires de STM ont été sollicités mais n'ont pas répondu à l'enquête, ce qui crée une sur-représentation des SHS dans les données présentées. Une enquête complémentaire est en cours pour identifier les revues de STM.

¹⁵ Nous rappelons que les revues de STM sont très largement sous représentées dans l'enquête.

Figure 3. Pôles scientifiques

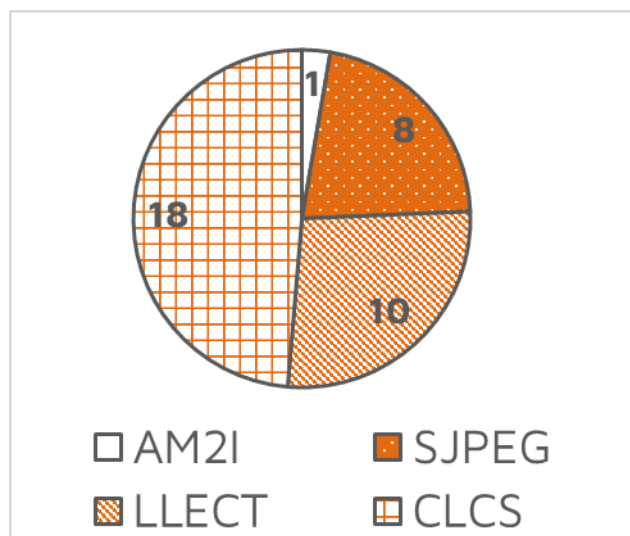
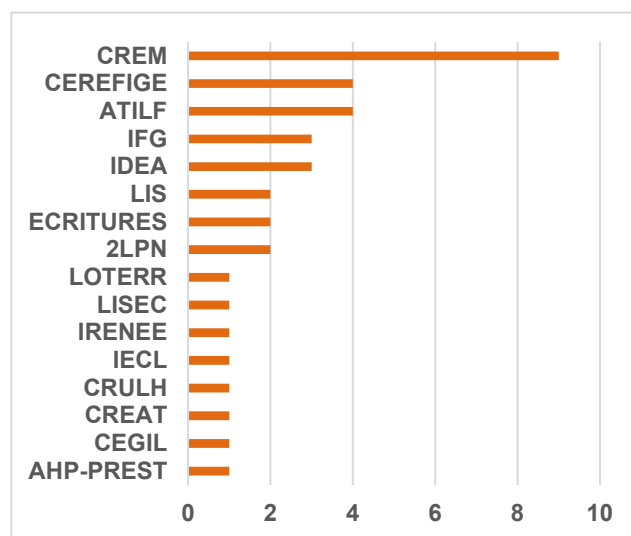


Figure 4. Laboratoires



2 revues (DNArchi et Revue Forestière Française) ne sont pas intégrées à ces graphiques car rattachées à l'école d'architecture de Nancy et à AgroParisTech.

Les liens des revues avec l'Université de Lorraine sont divers et plus ou moins forts, en fonction de la proximité de la revue avec l'établissement (cf [typologie](#) p.8).

L'UL fournit d'abord un soutien logistique : une adresse fixe, du petit matériel, l'accès à des services (pour les envois postaux par exemple) ou à des outils. Les entretiens décrivent ensuite des liens informels de personne à personne, forgés par la proximité géographique au sein d'un laboratoire, les opportunités ou les habitudes de travail, sur le fonctionnement du « service rendu ». Ces liens sont parfois renforcés par une aide financière : ponctuelle de la part du laboratoire, lorsqu'il reste un peu de budget, ou sur appel à projet auprès du pôle scientifique. Ils peuvent être sous-tendus par des discussions au sein de la direction du laboratoire. Toutefois, ils sont plus rarement formalisés dans des documents comme les CR de réunion, une convention ou les fiches de poste. Le soutien RH, via la mise à disposition d'un secrétaire d'édition ou de rédaction reste d'ailleurs rare. En échange d'un soutien, l'unité de recherche obtient le « droit » de valoriser la revue comme une vitrine de son activité.

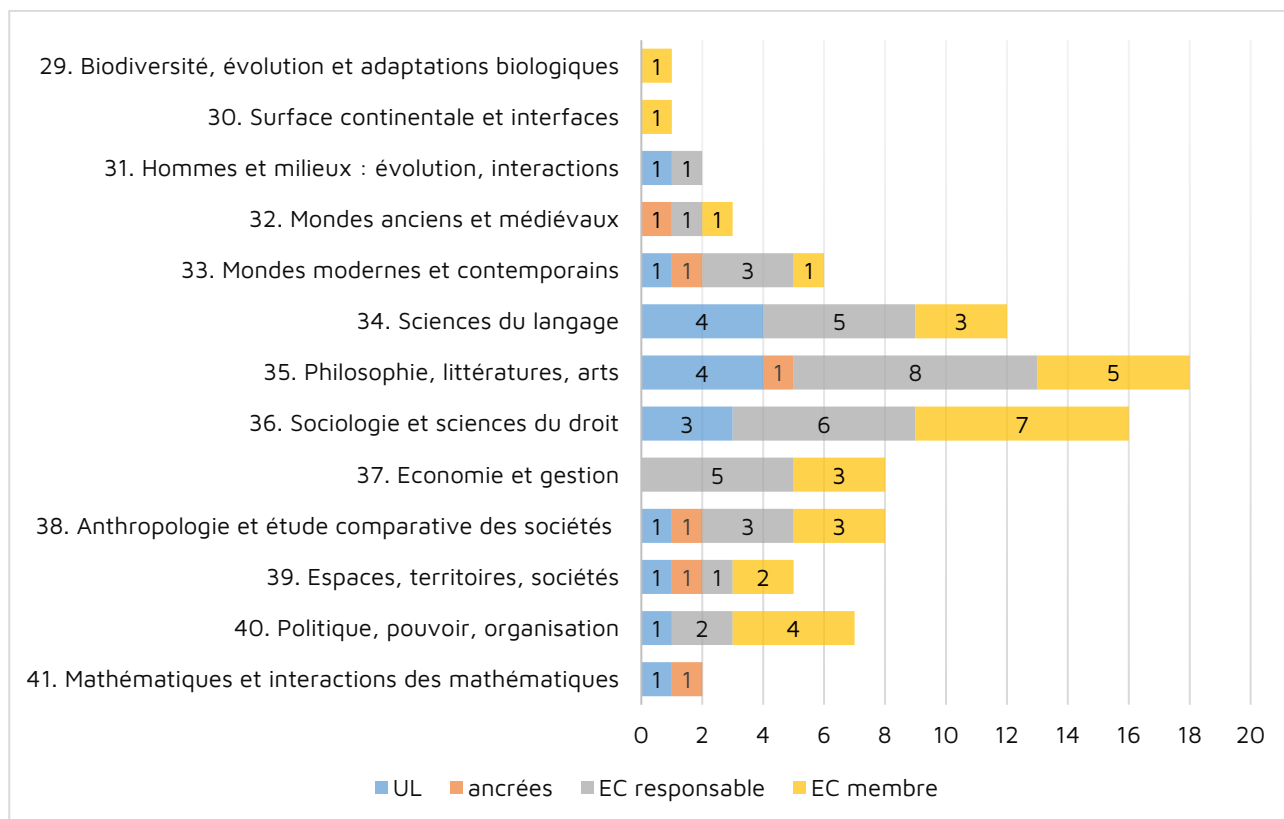
Disciplines

Les disciplines ont été établies sur la base des sections CNRS afin de contrôler les réponses.

La grande majorité des revues repérées sont des revues de Sciences Humaines et Sociales (SHS), 2 seulement sont des revues de STM : *Epiga* (mathématiques) et la *Revue Forestière Française* (agronomie). Cette répartition inégale s'explique en partie parce que, sur les 39 revues recensées, seules 15 ont répondu au questionnaire, majoritairement en SHS. Les revues SHS sont également davantage mises en avant sur les sites des laboratoires de l'université.

Les revues sont nombreuses (52% - 20 revues) à faire intervenir plusieurs disciplines en leur sein. Parmi les disciplines les plus répandues se trouvent la littérature, le droit, la didactique et les sciences du langage.

Figure 5. Sections disciplinaires



Date de création

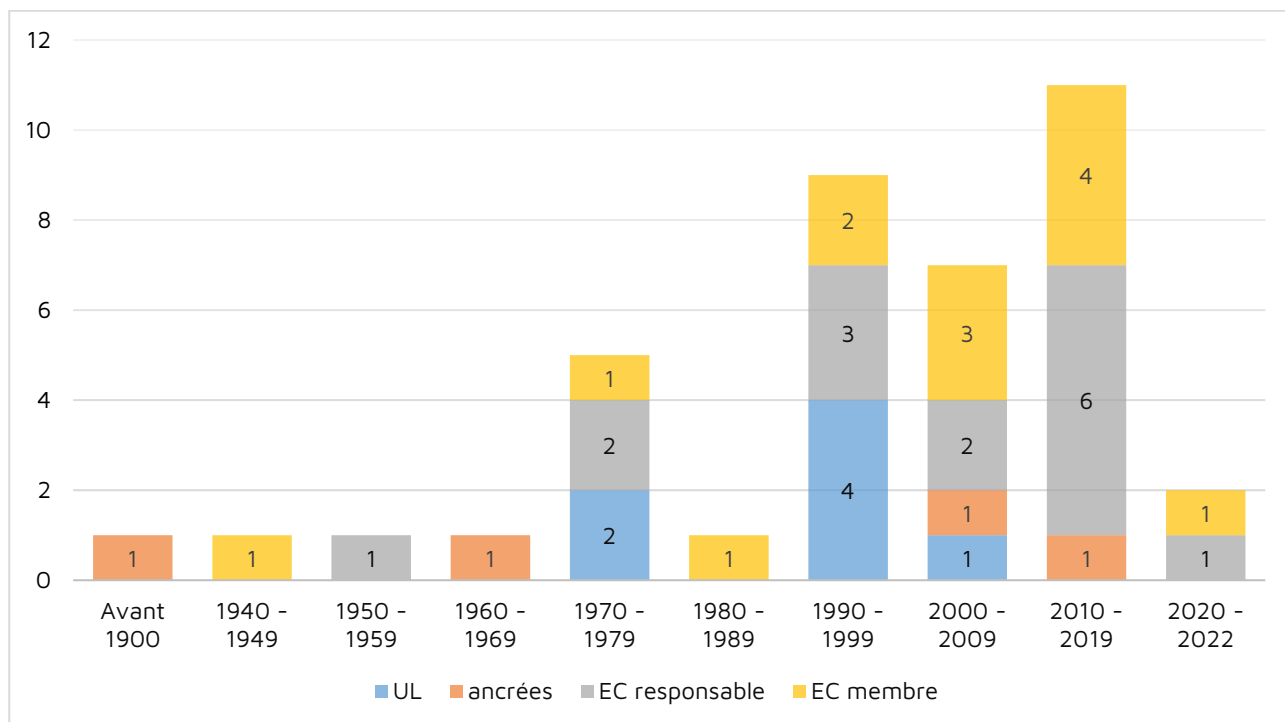
Sur les 39 revues actives du périmètre lorrain, 5 ont plus de 50 ans et une a dépassé les 100 ans d'existence (*Annales de l'Est*, créée en 1887). 9 revues existent depuis moins de 10 ans.

À partir des années 1990, le nombre de revues créées augmente tant qu'une nouvelle revue paraît presque chaque année, suivant la tendance internationale¹⁶ et celle observée dans les autres enquêtes de pépinières ou pôles éditoriaux français. Une multiplication qui témoigne d'un réel dynamisme éditorial et d'une importante bibliodiversité tout en interrogeant la dilution des ressources, aussi bien humaines que financières, et la capacité de nouvelles revues à trouver une place dans des communautés scientifiques parfois saturées. « *Faudrait déjà qu'il y ait des lecteurs* » témoigne une collègue.

Face à ce constat, le service d'appui à l'édition devra encourager autant que possible la collaboration avec des revues préexistantes dans le domaine disciplinaire et décourager les projets les plus fragiles, tâche délicate mais nécessaire.

¹⁶ Hanson, M. A., Pablo Gómez Barreiro, Paolo Crosetto, & Dan Brockington. *The strain on scientific publishing* arXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2309.15884> (2024).

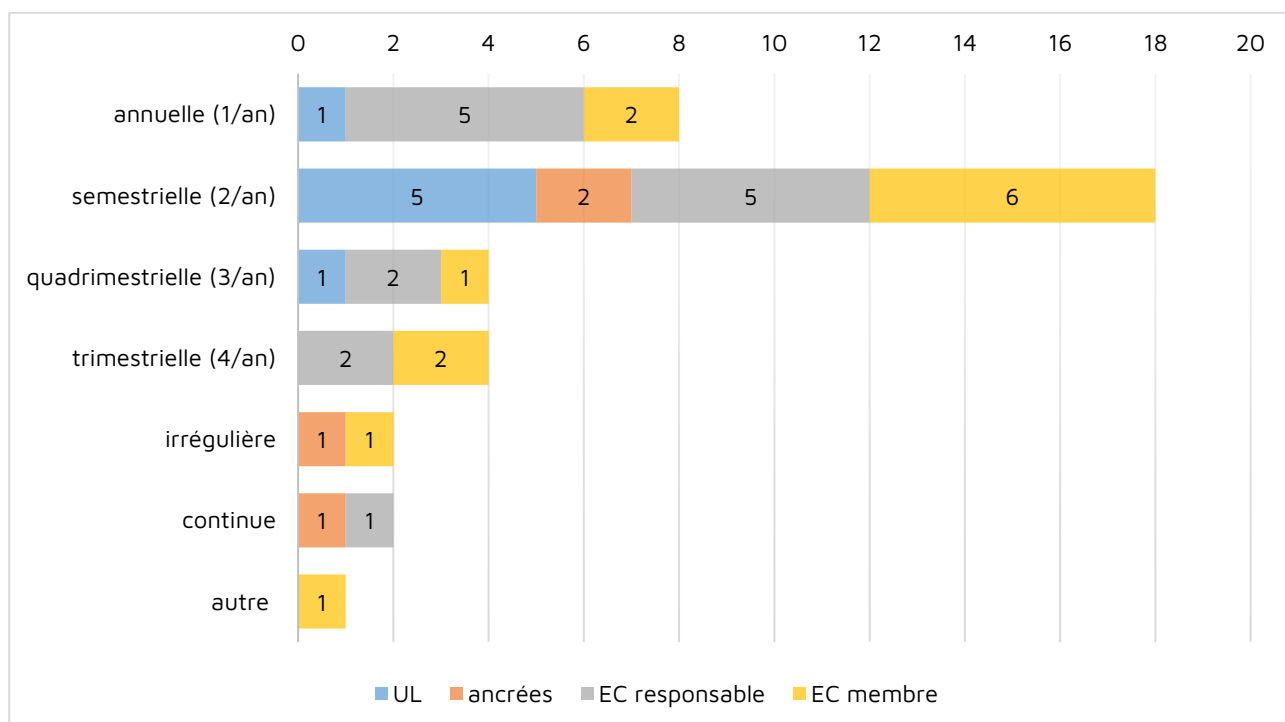
Figure 6. Date de création



Périodicité

La majorité des revues (26 revues – 67%) ont une périodicité de 1 à 2 numéros par an. Deux revues publient au fil de l'eau (*Epiga*, *Carnets de la consommation*). La *Revue de Droit du Travail* notée « autre » sur le graphique publie à un rythme particulièrement soutenu de 11 numéros par an.

Figure 7. Périodicité



Certaines revues souhaitent adopter un rythme de publication plus soutenu mais sont contraintes par manque de temps :

« On aimerait passer à 2 numéros par an, mais on ne peut pas parce que c'est trop de temps. [...] On aurait la matière, on aurait la possibilité de le faire parce qu'on reçoit des articles, mais le temps que cela demande pour gérer, on ne l'a pas. »

Diffusion

Supports

92% (36) des revues proposent un format numérique, tandis que seules trois revues (*Études Médiévales Anglaises*, *Annales de l'est* et *Théâtres du monde*) sont uniquement publiées au format papier. Cependant, une partie des archives des revues *Études Médiévales Anglaises* et *Annales de l'est* sont disponibles en ligne et au format numérique respectivement sur Gallica et Persée. Une légère majorité de revues (52% - 20) propose un format numérique et un format papier, tandis qu'un nombre grandissant s'établissent uniquement au format numérique à partir des années 2010.

Figure 8. Supports de diffusion

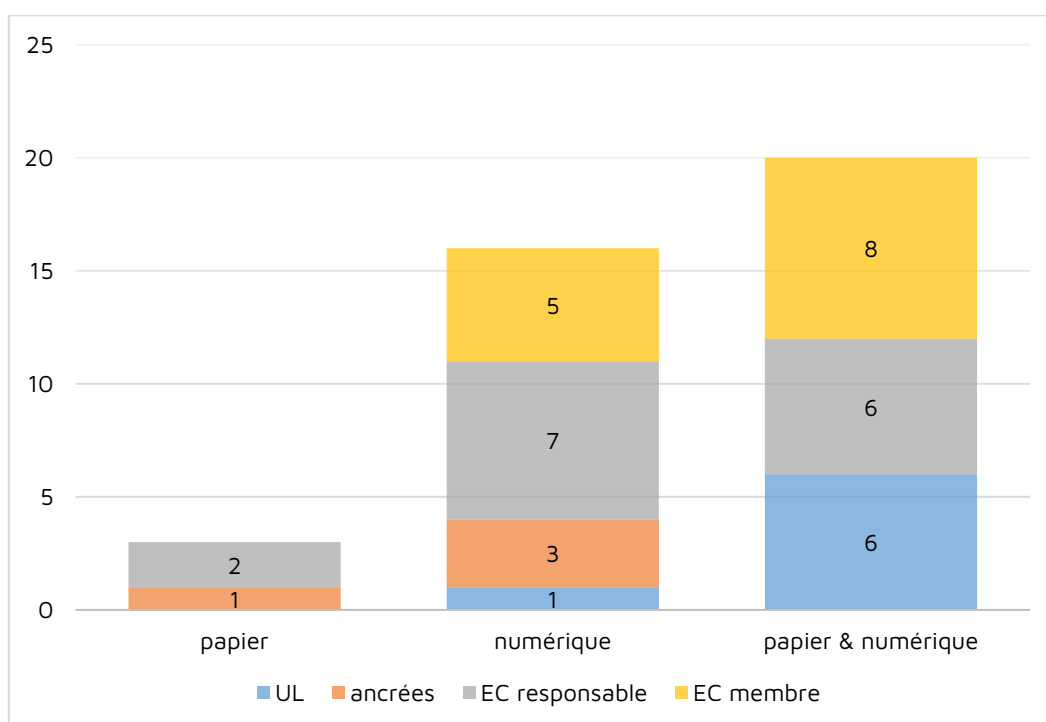
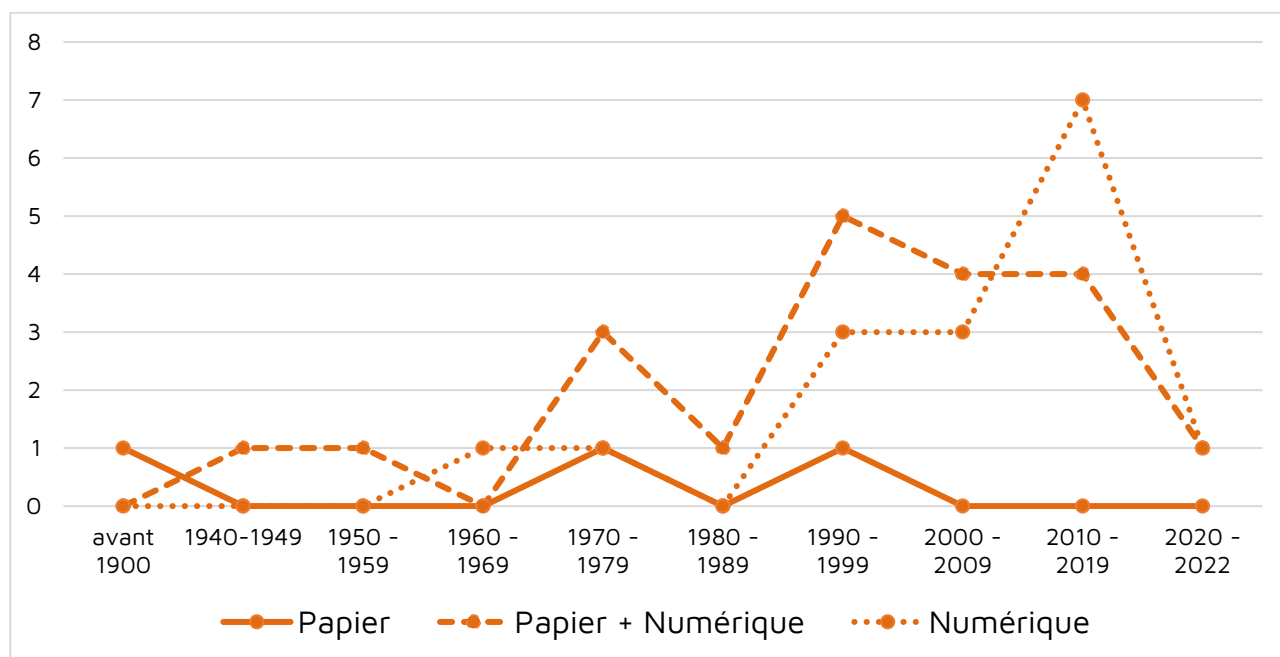


Figure 9. Supports de diffusion des revues selon leur décennie de création



Le numérique s'impose comme « *une évidence* » pour les revues comme *Projectique* ou *Etudes littéraires africaines* qui entretiennent des liens forts avec les pays émergents parce qu'il autorise une vaste diffusion.

Celles qui envisageaient le format papier lors de leur lancement finissent par s'en détourner par crainte de la charge de travail (« *c'est beaucoup de travail pour certainement pas grand-chose* ») ou sentiment que ce format n'est plus adapté (« *L'idée de la revue papier classique, en SHS, c'était déjà plus [...] pertinent [en 2010]* », « *c'était plus dans l'air du temps* »). Certaines revues ayant débuté au format papier choisissent parfois de l'abandonner au profit du numérique, notamment pour des raisons économiques :

« l'abandon du papier et de tout ce qui était monétarisé, c'était un énorme soulagement en termes de main-d'œuvre [...]. Nous voulions faire de l'édition électronique parce que l'édition papier coûtait beaucoup trop cher. »

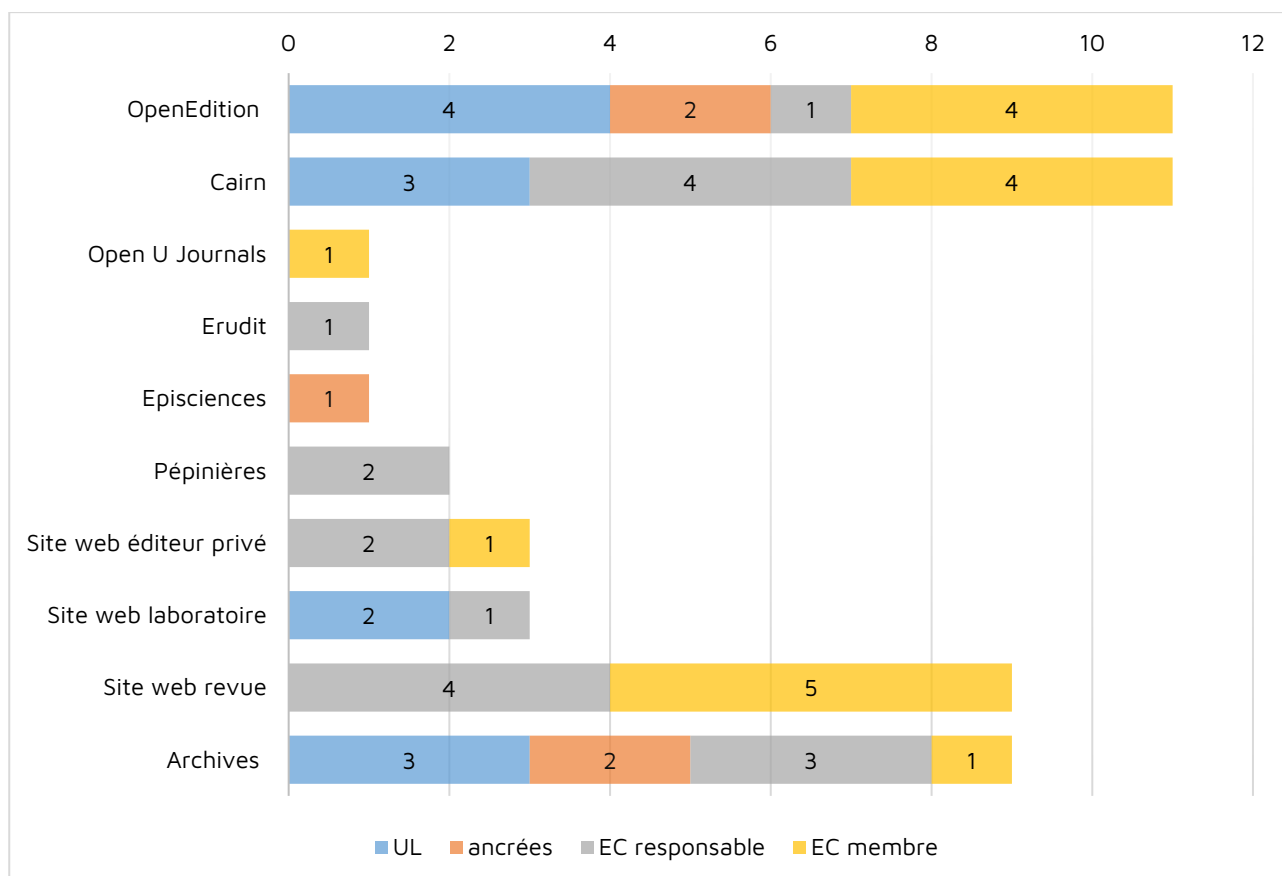
Plusieurs interviewés mentionnent d'ailleurs les difficultés à financer l'impression, exclue des programmes de financement FNSO et CNRS-SHS (ex InSHS), souvent uniquement financée sur fonds propres ou des aides ponctuelles du laboratoire ou du pôle scientifique. Le maintien du papier est questionné partout.

Pour les revues qui le proposent, le papier revêt néanmoins un caractère singulier. Objet de valorisation et de communication pour la revue, porteur d'une « *esthétique particulière* », il est davantage envisagé pour des numéros spéciaux ou pour remercier les auteurs. Les revues juridiques témoignent d'une « *hésitation véritable* » à abandonner le papier pour « *désosser* » la revue au profit d'articles éclatés sur des plateformes. « *Si elle ne s'invite pas chez moi, la revue, je vais l'oublier* ». *Philosophia Scientiae* relève d'ailleurs un rebond des ventes pour le papier, qu'elle juge « *loin d'être obsolète* ».

Plateformes de diffusion en ligne

Cairn et OpenEdition sont les plateformes de diffusion privilégiées par les revues lorraines. Deux pépinières ([Paréo](#) à Strasbourg et [Numerev](#) à Montpellier) ont également été choisies comme plateformes. 31% des revues (12) sont publiées sur leur propre site web ou celui de leur laboratoire. 13% des revues (5) sont publiées sur deux médias (dont des sites web de revues et laboratoires, hors archives type Persée, Numdam ou Gallica). Cairn et OpenEdition sont régulièrement utilisés en doublon pour la diffusion, quoi que cela engendre des contraintes de structuration des contenus différentes. Pour le rétrospectif, Persée est la plateforme plébiscitée (9 revues y ont leurs archives) mais apparaissent également Gallica (*Annales de l'Est*) et [Numdam](#) (*Philosophia Scientiae*). Trois revues sont diffusées sur les sites d'éditeurs privés dalloz.fr et Classiques Garnier numérique.

Figure 10. Plateformes



Entre « *conviction profonde* » et praticité, le choix de la plateforme de diffusion se fait selon divers critères.

Pour les revues *Epiga* ou *ThéoRèmes*, très conscientes du financement public des travaux de recherche et des dérives de l'édition traditionnelle, le choix d'Episciences ou d'OpenEdition relève d'une « *posture militante [...], pour ne pas rentrer dans le modèle classique de publication avec abonnement* ».

Pour la revue *Études Littéraires Africaines*, la plateforme Érudit a été privilégiée à OpenEdition (Revue.org à l'époque) car la situation de la plateforme française semblait incertaine. Autre élément pris en considération : le « *public très international, très sensible aussi aux aspects nationaux, nationalistes des choses* ». OpenEdition est jugée trop « *nationaliste* » pour une revue africaniste, tandis qu'Érudit est considéré comme un « *terrain neutre* ».

La proximité géographique avec les équipes de la plateforme ou la rencontre répétée d'émissaires ont un impact décisif. Ainsi, plusieurs membres d'*Epiga* venaient de Grenoble et avaient suivi les développements d'Episciences. Pour d'autres revues, le choix s'est porté sur OpenEdition parce qu'« *on voyait Marin Dacos partout, à chaque fois qu'il y avait une conférence sur l'open édition* ».

Pour la *Revue Géographique de l'Est*, l'importance était surtout d'avoir un outil facile à maîtriser et prêt à l'emploi : « *y avait pas le choix. [...] nous voulions avoir un système clé en main qui nous permette de publier, sans avoir à nous occuper des problèmes de serveur [ou] de programmation* ».

Outils

L'enquête n'intégrait pas de questions sur les outils utilisés par les équipes éditoriales, cependant certaines revues ont pu évoquer leurs logiciels et outils au cours des échanges.

Deux revues ont signalé l'utilisation d'un outil de gestion du workflow éditorial, notamment pour les échanges avec les auteurs et les reviewers et l'organisation des tâches. La revue *Philosophia Scientiae* teste OJS depuis quelques mois uniquement pour cette fonctionnalité (elle est diffusée par ailleurs sur Cairn et OpenEdition), tandis qu'*Epiga* utilise ponctuellement [EditFlow](#), un logiciel payant, car certains de ses éditeurs ne sont pas satisfaits des fonctionnalités d'Episciences.

Quelques revues ont mentionné l'outil de structuration de contenu Métopes, toutes des revues qui disposent d'un personnel d'édition : *Question de communication*, *Philosophia Scientiae*, *Pratiques*, *Verbum* et *Mots. Les langages du politique*.

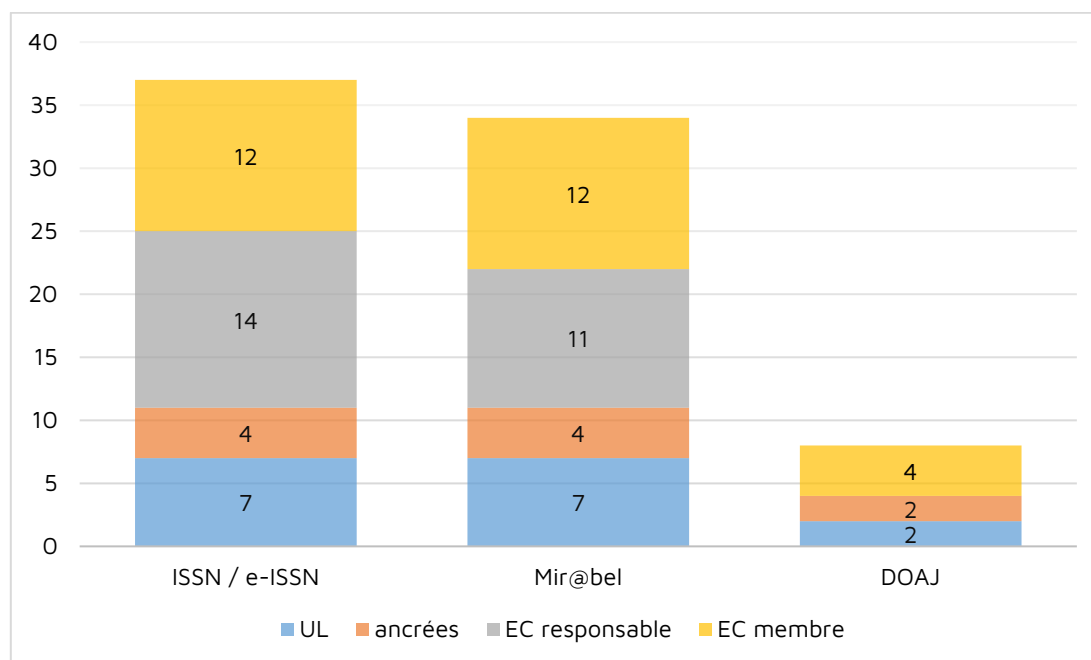
Enfin, 3 revues UL indiquent se servir du logiciel anti-plagiat [Compilatio](#), payant mais auquel l'UL est abonné (*Pratiques*, *Questions de communication* et *Philosophia Scientiae*).

Référencement

Dans cette première enquête, seule la présence d'un ISSN ou e-ISSN ainsi que le référencement dans Mir@bel et le DOAJ ont été explorés en détail pour ne pas présenter de données incomplètes. Un focus sur le référencement des revues dans d'autres systèmes d'information reste à mener.

Plus de 90% des revues (37) possèdent un ISSN ou e-ISSN, norme de l'édition permettant d'identifier de manière pérenne un périodique. Seules 2 revues, publiées sur leur propre site web, en sont dépourvues. Si 88% des revues sont référencées sur Mir@bel, 5 en sont encore absentes. Seules 8 revues (21%) sont référencées dans le DOAJ, et parmi elles, une seule possède le DOAJ Seal (*M@n@gement*). Parmi les autres systèmes d'information mentionnés, on retient le Baromètre Science Ouverte (1 mention), Base (1), les classements FNEGE (1), ERIH plus (2), HAL (1), MathSciNet (1), Modern Language Association (2) Scopus (4), Sherpa Romeo (1), zbMATH (2).

Figure 11. Référencement



Les personnes interrogées ne savent pas toujours où est référencée leur revue :

« On a peut-être eu la paresse de ne pas s'inquiéter de l'existence des bases Scopus, machin et etc, [...] malheureusement on est complètement à 0 à ce niveau », ou encore : « on est totalement démuné [...] il y a quelque chose qui nous échappe. »

Cela peut s'expliquer parce que la plateforme de diffusion prend en charge l'inscription de la revue sur un certain nombre de bases de référencement (c'est le cas notamment d'OpenEdition et Episciences) mais aussi parce que le référencement n'est pas toujours bien compris. Les systèmes d'information sont nombreux, méconnus et chacun avec ses spécificités d'inscription ou de candidature. Certaines revues comme *Questions de communication* tiennent à jour une liste des bases dans lesquelles elles sont référencées.

Via le référencement, les répondants indiquent vouloir : *« garantir aux auteurs que leurs publications allaient valoir quelque chose »* et *« permettre que les publications soient comptées dans les CV comme publication dans une revue référencée »*. Le référencement est *« quelque chose d'important pour le prestige de la revue mais aussi pour les évaluations par le HCERES »*.

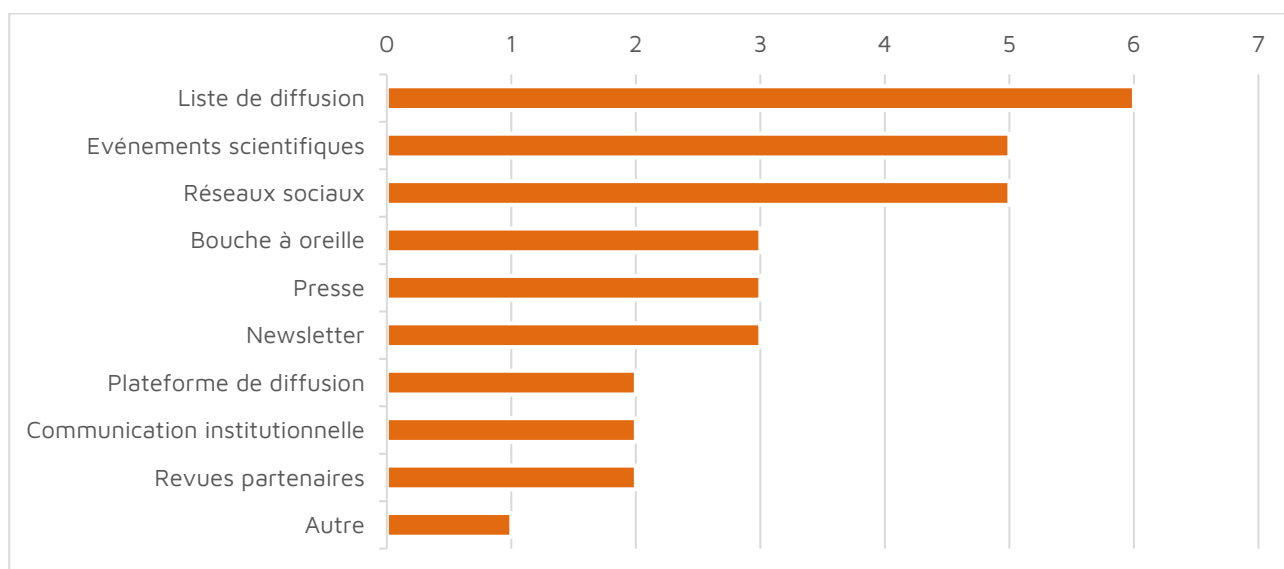
Le non référencement dans des classements de revues de rang A (qui perdurent en dépit de l'avis du HCERES¹⁷, par exemple en économie et gestion où on mentionne une « *obsession de la discipline pour l'impact* »), continue à poser des soucis de légitimité à certaines revues comme *Projectique* ou *Carnets de la consommation*. Le DOAJ offre alors un « *label* », une forme de reconnaissance par la « *certification* ».

« Il y a d'autres manières de faire prévaloir des logiques de qualité de revue sans nécessairement avoir besoin de sédimenter un classement avec des critères qui de surcroît sont basés sur les indicateurs bibliométriques. »

Parmi les freins au référencement évoqués, le retard de publication empêche le référencement dans Scopus. Une revue se souvient enfin de démarches douteuses, comme la proposition d'un référencement contre paiement par la Modern Language Association ou le fait d'être « *poursuivi* » par Scopus.

Communication

Figure 12. Moyens de communication



La communication est décrite par plusieurs porteurs de revue comme un « *un secteur pas au point* », investi « *de façon sauvage et aléatoire* » sans réelle stratégie, principalement par manque de temps. Les revues communiquent en majorité via les listes de diffusion¹⁸ ou newsletters disciplinaires, les réseaux sociaux (via les comptes personnels des EC ou ceux des laboratoires), et des interventions lors d'événements scientifiques (voire l'organisation de journées d'étude par la revue). Le « *bouche à oreille* » entre chercheurs est mentionné à plusieurs reprises comme un canal très

¹⁷ HCÉRES. *Guide des produits de la recherche et des activités de la recherche – SHS1 Marchés et organisation* (2023)

¹⁸ Parfois patiemment créées par le directeur en chef au fil de l'eau avec plus de 1600 contacts, d'autres fois listes de réseaux comme [Hnet](#), porté par le département d'histoire de l'université du Michigan (USA), qui propose de créer et d'administrer des réseaux de recherche dans toutes les disciplines en SHS, de publier des annonces, d'échanger sur des articles publiés.

efficace, notamment par *Etudes Littéraires Africaines*, *ThéoRèmes* et *La Pensée d'Ailleurs*.

« L'avantage qu'on a par rapport à d'autres éditeurs, c'est que comme on est nous-mêmes mathématiciens, on peut intervenir directement auprès des collègues. »

Le recours à la presse (communiqué de presse, relais dans le média grand public *The Conversation*, envoi de numéros) est évoqué par 3 revues mais cet outil de communication est jugé « *très aléatoire* ».

« Si vous ne connaissez personne ça sert à rien du tout, c'est du temps et de l'argent perdus. »

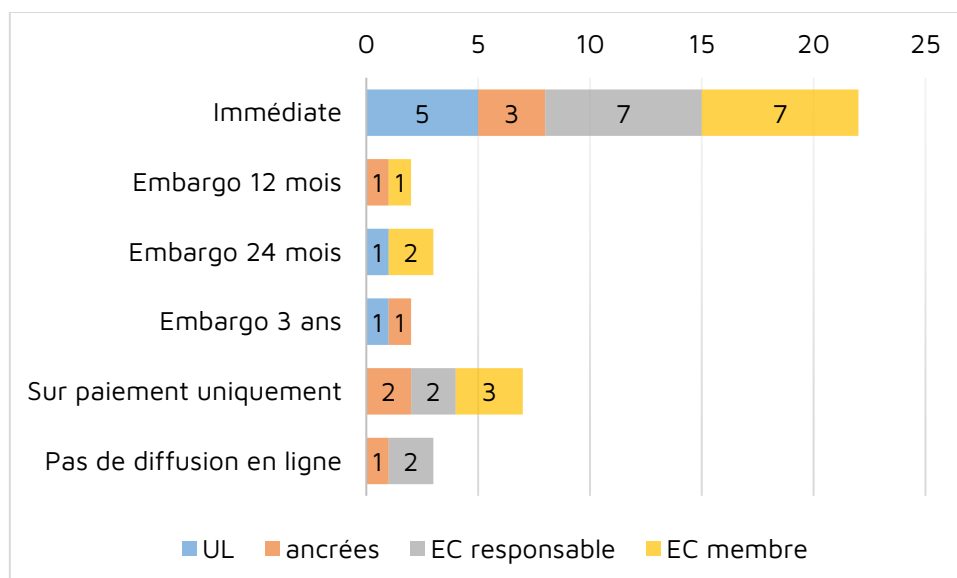
Deux revues ont construit des partenariats avec d'autres publications qui reposent sur un échange de bons procédés (citation d'articles, rédaction de contenus pour la revue partenaire, envoi de numéros publiés en papier, etc). *Etudes Littéraires Africaines* échange ainsi régulièrement avec les revues [French Studies in Southern Africa](#) d'Afrique du Sud et [Ponti/Ponts](#) en Italie. Ces « *échanges dissymétriques [...] dépendent toutefois beaucoup des personnes* ». Les canaux institutionnels comme le magazine de l'Université de Lorraine *Factuel* ou les sites des laboratoires sont cités, de même que les plateformes de diffusion qui proposent parfois des espaces de brèves.

La Pensée d'Ailleurs a testé une modalité originale avec la diffusion d'un podcast sur le chant lyrique créé par un doctorant pour accompagner un appel à contribution et un appel à lecture. Le format vidéo sur la plateforme de la [FNEGE](#) est envisagé par *Projectique* pour relayer des interviews auprès du monde économique.

Modèle économique

Degré d'ouverture

Figure 13. Degré d'ouverture de la diffusion

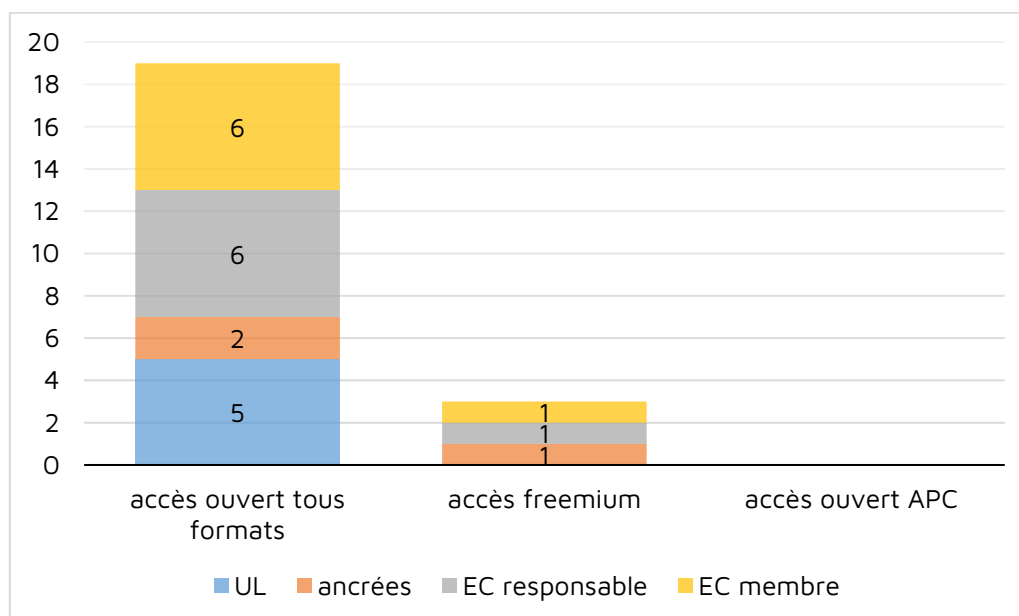


Une petite majorité des revues (56% - 22) sont diffusées en accès ouvert immédiat. Il y a donc une marge de progression pour faire transitionner les revues vers une diffusion ouverte immédiate, en supprimant la barrière mobile adoptée par 7 revues (18%). *Questions de communication*, notée dans le graphique comme publiant avec un embargo de 24 mois, effectue actuellement une transition vers une diffusion en accès ouvert immédiat, grâce à un [projet FNSO](#).

7 revues (18%) ne diffusent leurs numéros en ligne que sous abonnement ou à l'achat du numéro ou de l'article.

Enfin, 3 revues (8%) sont uniquement diffusées en papier. Parmi elles, la revue *Annales de l'Est* lauréate d'un [AAP FNSO](#) est en transition pour arrêter le format papier et être diffusée au format numérique, en accès ouvert immédiat, sur la plateforme OIJ.

Figure 14. Modèle d'accès ouvert immédiat



Parmi les revues immédiatement accessibles en ligne, la majorité (86% - 19 revues) publie en accès ouvert tous formats confondus.

3 revues sont en freemium sur OpenEdition et publient en accès ouvert au moins le format HTML (les formats ePub et PDF n'étant accessibles qu'aux utilisateurs des BU abonnées). *ThéoRèmes* a exprimé des interrogations sur le modèle freemium, jugé au départ un peu « *hypocrite* » au regard des objectifs de science ouverte :

« On s'est posé la question, est-ce qu'en passant modèle freemium, en fait, on ne revient pas un peu en arrière sur l'édition ouverte ? [Mais finalement] c'est ce qui nous a permis de vivre [...], un très bon modèle [...] qui nous permet d'être dans une posture pas seulement statique mais dynamique, d'avoir des projets et d'être créateur de contenus. »

Une dérive du modèle freemium repérée par la revue est de savoir si « *on choisit un dossier en fonction de son côté un peu [...] racoleur* » ou non.

Aucune des revues de cette enquête n'a mis en œuvre un modèle de financement par APC. Cela s'explique par l'absence des revues de STM dans les résultats collectés, plus à même d'avoir recours aux APC que les revues de SHS.

Sources de financement

Nous n'avons disposé, pour cette partie, que d'informations partielles et approximativement chiffrées mais les éléments recueillis permettent néanmoins de broser un panorama des sources de financement des revues du périmètre lorrain.

Les recettes des abonnements et ventes (papier et numérique) concernent encore une majorité des revues (23 - 59%).

Par facilité, toutes les revues d'associations ont été notées dans la catégorie « Fonds propres », bien que nous ne sachions pas si toutes ces revues requièrent de leurs adhérents une participation financière, ni le montant de celle-ci. Ainsi, dans ce graphique, cette source de financement est probablement surestimée.

Le soutien institutionnel universitaire peut être récurrent ou ponctuel, selon l'organisation en place, mais aussi attribué par divers acteurs au sein de l'université (laboratoires, pôles, directions centrales) et selon des modalités variées. Ainsi, une revue peut être à la fois soutenue par son laboratoire de rattachement et par le pôle scientifique, comme c'est le cas de la revue *Projectique*. Certains pôles de l'UL ont mis en place 2 appels par an pour financer des projets éditoriaux, dans lesquels les revues peuvent s'insérer. Concernant l'aide financière apportée par les laboratoires, elle reste incertaine dans la plupart des cas évoqués, car elle dépend fortement de ce qui reste disponible sur le budget du laboratoire.

« Il y a quelques numéros de revue que le labo finance ponctuellement, et c'est vraiment par pure opportunité : "Il reste de l'argent à la fin de l'année. Est-ce que quelqu'un en veut ?" »

5 revues bénéficient de financements issus d'AAP :

- FNSO : *Epiga* et *Questions de communication*,
- CNRS-SHS : *Questions de communication*, *M@n@gement*, *Mots. Les langages du politique* et *Philosophia Scientiae*.

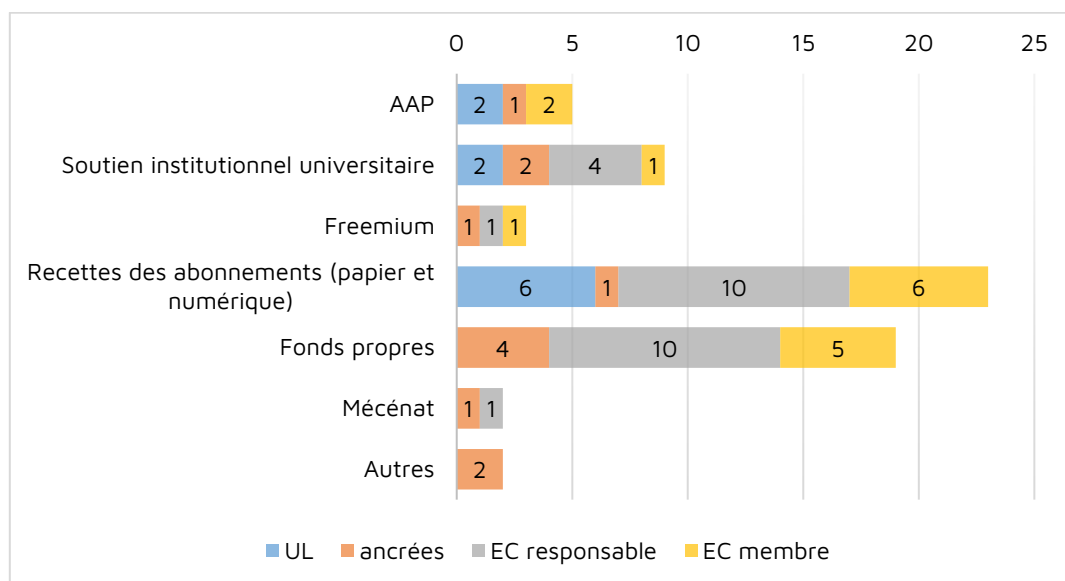
2 revues mentionnent un mécénat ponctuel : *Études littéraires africaines* a reçu un financement de l'Association Universitaire Francophone pour produire un numéro ; *Epiga* a été soutenue par la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam.

La catégorie « Autres » du graphique regroupe le financement d'*Epiga* via le consortium de bibliothèques universitaires allemandes Koala, ainsi que le financement de la région Grand Est accordé aux *Annales de l'est* pour l'impression papier via un imprimeur local.

Pour quatre revues, aucun financement n'a été identifié.

6 revues disposent de sources de financement diversifiées. La revue *Epiga* est une pionnière en son genre avec 4 sources de financement identifiées : AAP FNSO, soutien institutionnel (via la Direction de la Documentation UL qui finance le copy-editing), un versement exceptionnel par l'université d'Amsterdam (noté Mécénat dans le graphique) et un financement sur 3 ans (2024-2026) via le [consortium KOALA](#).

Figure 15. Sources de financement



Dépenses des revues

Lors des échanges en entretien, les revues ont parfois explicité les divers usages de l'argent qu'elles reçoivent.

La *Revue Géographique de l'Est* indique avoir « très peu de frais [...] on dépense plus rien ».

Pour d'autres, les dépenses peuvent être liées au format papier : la revue *Études littéraires africaines* signale des frais d'envoi de ses numéros. Les frais d'envoi de la revue *Philosophia Scientiae* concernent ses exemplaires papier mais aussi les contrats auteur qui nécessitent d'être envoyés en recommandé pour l'étranger.

Après quelques années d'existence, il arrive qu'une revue souhaite faire évoluer sa charte graphique ou son site web. C'est le cas de la revue *ThéoRèmes* qui a réalisé une refonte de son site sur OpenEdition.

Les revues dépensent également des fonds pour envoyer leur équipe éditoriale suivre des formations ou organiser des réunions de leur comité de rédaction en présentiel. La *Revue géographique de l'Est* a ainsi suivi une formation à Lodel tandis que les frais de mission pour suivre une formation Métopes à Strasbourg ont été pris en charge par le laboratoire pour les rédacteurs-en-chefs de la revue *La Pensée d'Ailleurs*.

Enfin, certaines revues payent des frais de traductions pour traduire des articles mais aussi les titres et résumés, comme c'est le cas de la revue *Philosophia Scientiae*.

Science ouverte

Perceptions

Les perceptions de la science ouverte oscillent sans demi-mesure entre le martyr contraint et le militant convaincu. Petit florilège :

« une vaste hypocrisie parce que ça coûte très cher »

« [ça] ne veut pas dire forcément une dégradation de la qualité scientifique, ça ne renvoie pas non plus à manque de professionnalisme »

« souvent, c'est juste perçu comme un nouveau truc à faire, qu'on nous balance comme ça »

« On n'a aucune raison de ne pas diffuser, [...] on a tout intérêt à ouvrir le plus possible et à diffuser le plus possible »

« les textes produits doivent être à disposition de tous [...], le but, c'est que l'humanité progresse. »

« il y a une culture de la collaboration je pense. [...], les gens sont conscients qu'il y a un problème »

Beaucoup de revues de SHS se voient comme des « *autodidactes* » de l'« *aventure* » science ouverte : elles en ont toujours fait sans savoir que cela s'appelait ainsi.

« [je suis] un peu comme Monsieur Jourdain qui fait de la prose [...] j'ai pas les codes mais je ne cherche pas à me cacher. »

Pour *Projectique*, la science ouverte est le moyen de proposer « *un espace de contribution pas comme un autre, justement pas comme un autre* ».

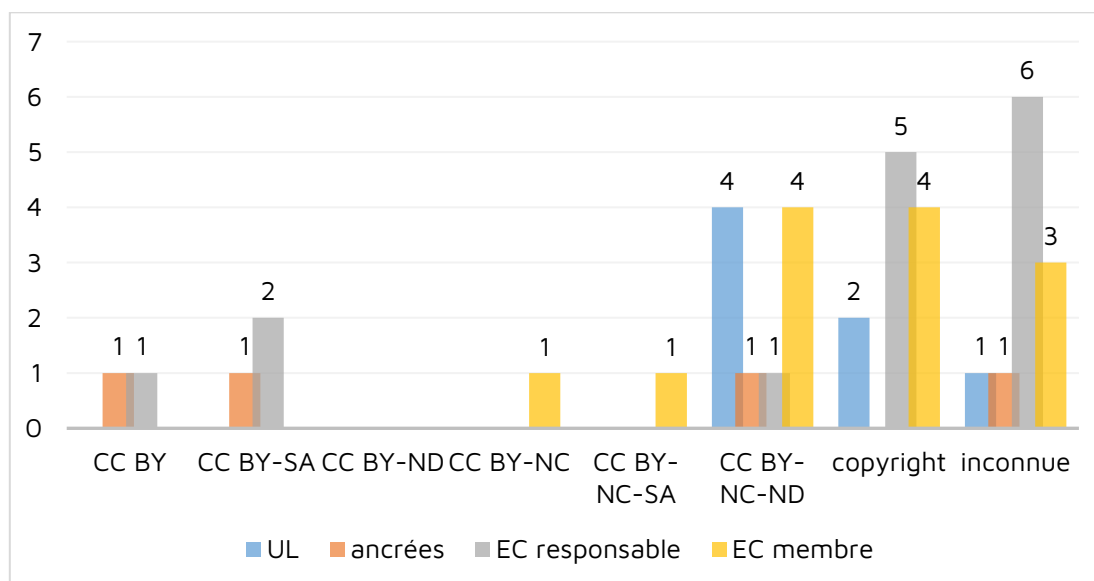
Et si les valeurs de l'édition ouverte sont globalement soutenues, ses procédures et outils sont jugés très contraignants. Il aura par exemple fallu 3 ans et une « *bataille de juristes* » où chacun se « *relançait la balle* » pour signer l'accord de consortium entre la revue *Philosophia Scientiae*, Cairn et OpenEdition et mettre en œuvre l'ouverture progressive de ses contenus via le FNSO.

« On est très contents d'être lauréat d'un projet FNSO, mais on trouve que c'est d'une lourdeur rarement atteinte [...]. »

Enfin, des tentatives d'ouverture des contenus se heurtent à un fonctionnement disciplinaire marqué, rendu par des expressions comme « *on peut rien faire parce que c'est comme ça, c'est notre domaine, il est comme ça* ». On rencontre aussi la crainte d'aller à l'encontre des intérêts de l'éditeur, signe d'une grande fidélité aux partenaires, sans que cette crainte ne soit d'ailleurs confirmée par un échange direct.

Licences de diffusion

Figure 16. Licences de diffusion



43 % (17) des revues ont adopté une licence Creative Commons (CC), la plus populaire étant de loin la CC BY-NC-ND (25%, 10 revues). 28% des publications (11) sont diffusées sous copyright¹⁹ ou avec la mention « tous droits réservés ». 28% ne renseignent aucune indication. L'usage prépondérant de la CC BY-NC-ND traduit une certaine prudence à ouvrir largement les contenus, notamment pour des usages commerciaux : « *On veut quand même assurer certains contrôles* ». L'une des 2 revues qui préconisent la licence la plus permissive (CC BY) indique que cela se fait sans souci avec les auteurs : « *les gens ont compris la philosophie et ils y adhèrent* ». Le fonctionnement des licences CC reste souvent peu évident pour les chercheurs et chercheuses qui s'appuient sur la plateforme ou la pépinière pour effectuer leur choix.

« *Qu'est-ce que vous appelez une licence de diffusion ?* »

« *On avait longtemps hésité entre deux licences presque équivalentes [puis] le choix s'est fait, je dis pas au hasard, mais sans trop de certitudes.* »

Dans plusieurs cas, on observe d'ailleurs une contradiction entre la licence affichée sur le site de la revue, celle qui figure dans les PDF, voire celle qui est annoncée par la personne interrogée en entretien.

HAL

97% des revues (38) sont présentes sur HAL via des notices ou des textes intégraux (1 seule absente : *La nouvelle revue du travail*) mais elles estiment généralement que cela

¹⁹ Même si le copyright ne s'applique pas en droit français, c'est la mention qui apparaît pour de nombreuses revues. Elle figure notamment dans les PDF diffusés par Cairn.

ne les concerne pas vraiment²⁰ (« *On n'en parle pas, chacun fait ce qu'il veut* », « *Moi je considère que c'est pas forcément notre rôle de revue.* ») ou que ça n'a aucun impact.

18 % (7) se sont tout de même emparées du nouveau service de déclaration des politiques de publication dans Sherpa Romeo via Mir@bel pour encourager le dépôt sans embargo des articles versions éditeur. Celles qui n'encouragent pas le dépôt sur HAL le font « *parce que c'est comme ça* » dans la discipline ou avec l'éditeur, pour ne pas remettre en cause des contrats négociés.

Contrats auteurs et cession non exclusive

Les contrats auteur sont pratiquement inexistantes sur le périmètre étudié et les revues ne souhaitent globalement pas en mettre en place. Seules 2 revues en font signer. Ils sont considérés comme « *un gros morceau* », complexe à mettre en place avec un effet répulsif sur les auteurs. 6 revues indiquent tout de même y avoir réfléchi, 1 travaille à les mettre en place. 1 revue les a abandonnés après 2 ans de mise en œuvre, car ils représentaient trop de travail.

« J'y vois du bon [...], mais je pense aussi qu'il faut quand même que ce soit très très léger parce que les gens n'ont pas 3h à consacrer à lire un contrat. »

« On sait qu'on doit le faire, on sait qu'il faudrait le faire... Mais franchement, c'est un travail supplémentaire que tout le monde rejette, tout le monde considère comme inutile et la motivation s'est émoussée assez vite. »

3 revues pratiquent une cession non exclusive des droits d'auteur, 1 a opté pour la cession exclusive. La question de la cession des droits est ainsi pensée sans lien avec l'existence d'un contrat. Pour certains, il est d'une telle évidence que la revue laisse l'entière responsabilité des droits à l'auteur que le contrat ne sert alors plus à rien. Pourquoi préciser ce qui est clair pour tout le monde ? Pour la majorité des personnes interrogées, le mécanisme de la cession des droits, exclusive ou non, ne signifie toutefois rien de concret.

Données de la recherche

Les données de la recherche sont le grand « *impensé épistémique* » de l'enquête. « *La question ne se pose pas* », « *nous n'avons pas de données de recherche* », « *c'est un impensé en sciences de gestion* » ... autant de témoignages qui considèrent que les données de la recherche appartiennent aux autres disciplines, celles des sciences expérimentales, et que les revues n'ont pas de rôle à jouer sur la question. Il reste encore tout à faire pour sensibiliser les équipes au partage des données.

²⁰ A l'exception notable de l'épi-revue *Epiga* qui s'y adosse.

Difficultés, besoins et premiers éléments de réponse

Figure 17. Difficultés

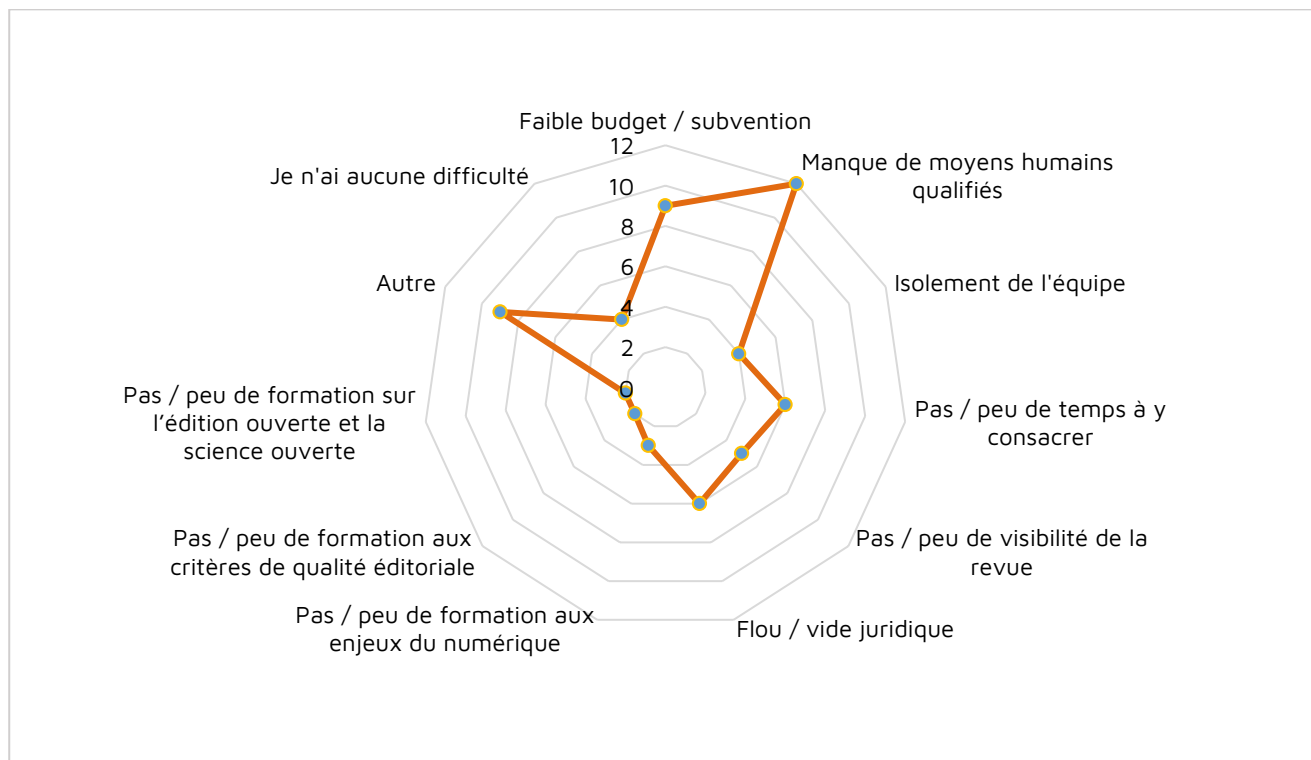
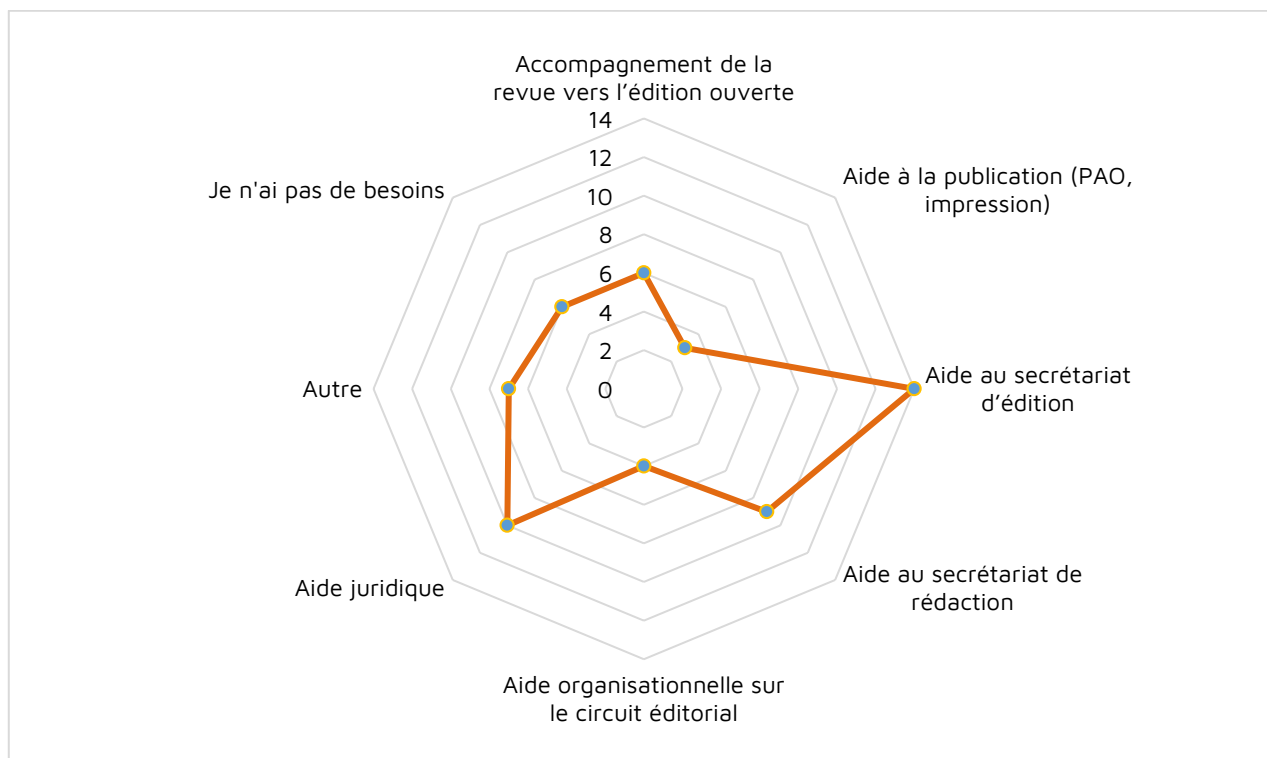


Figure 18. Besoins

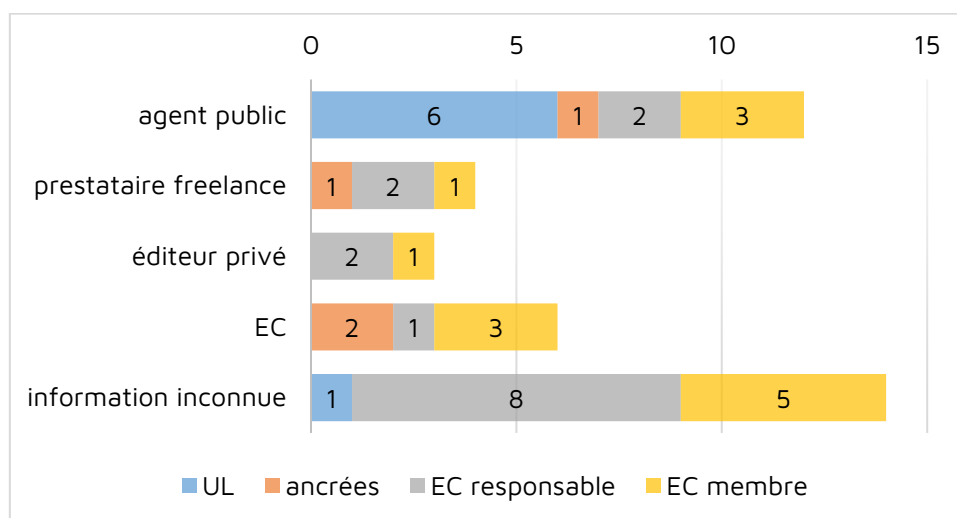


Manque de moyens humains

Le manque de moyens humains est la première difficulté mise en avant dans les réponses collectées, corrélée par les besoins exprimés en priorité sur l'aide au secrétariat d'édition et de rédaction.

Prise en charge du secrétariat d'édition et de rédaction²¹

Figure 19. Secrétariat d'édition et de rédaction



Comme partout, faute de personnel d'appui, le secrétariat d'édition et de rédaction est assuré par des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses (12 % - 5 revues). Il est probable que ce chiffre soit nettement sous-estimé et que les revues ne précisant rien à ce sujet soient majoritairement dans ce cas.

« *Je fais tout et c'est time-consuming.* »

« *L'énorme travail d'édition retombe presque entièrement sur un enseignant-chercheur* » ou encore « *nous devons tout faire sur le tas.* »

3 revues confient ces tâches à un éditeur privé et 4 à un prestataire freelance.

Seulement 25 % des revues (12) bénéficient de l'aide d'un agent public²² pour le secrétariat d'édition ou de rédaction. On note que presque toutes les revues éditées par l'UL sont dans ce cas de figure, exceptée *PRISMI* pour laquelle l'information n'est pas connue. Ce chiffre recouvre cependant des réalités très diverses, de la seule mise en forme bibliographique jusqu'à la prise en charge de toutes les étapes éditoriales, la coordination du calendrier et les échanges avec auteurs et reviewers.

²¹ Dans le questionnaire, le secrétariat d'édition recouvrait la préparation de copies, l'harmonisation des références bibliographiques et le contrôle des illustrations ; le secrétariat de rédaction les échanges avec les auteurs et les reviewers ; l'aide organisationnelle sur le circuit éditorial portait sur le planning, l'organisation des tâches et des responsabilités.

²² Il s'agit d'agents dont la fiche de poste comporte au moins une mission dédiée à l'édition de revue.

Dans les entretiens, la/le secrétaire d'édition ou de rédaction occupe une position paradoxale. Elle ou il revêt une importance cruciale et détermine le centre d'activité de la revue. Il fournit une « *caution institutionnelle à la revue* ». Ses compétences professionnelles sont saluées (« *[c'est] quelqu'un qui est à un très haut niveau* », « *cette rigueur-là, c'est une compétence très rare* »). En même temps, sa légitimité est souvent remise en question et son travail mal récompensé, voire invisibilisé.

« c'est quand même quelqu'un qui va devoir dire à un professeur d'université "écoutez votre référence bibliographique, c'est du n'importe quoi", et ça, ça pose un problème d'autorité. »

« mon nom n'apparaît jamais donc... Je n'existe pas. [...] Je sais que d'autres à l'UL sont vraiment secrétaire d'édition de la revue ou quelque chose comme ça. Moi, c'est pas un rôle officiel, c'est pas dans ma fiche de poste. »

Les agents qui assument ces tâches y dédient généralement une part seulement de leur temps de travail, les postes d'éditeur à 100 % constituant un luxe rare. On retrouve notamment 5 profils hybrides mêlant communication/valorisation et édition.

Plusieurs témoignages soulignent l'aspect chronophage de ces missions et l'écart entre les attentes des revues et le quota réellement alloué dans la fiche de poste : « *je peux pas y consacrer autant de temps que ce qu'ils attendent de moi* » ; « *il me prend 80% de mon temps de travail et pourrait m'en prendre facilement 100%, mais [...] je suis sur 2 missions* ».

Et même lorsqu'un secrétaire est affecté à une revue au sein d'un laboratoire, c'est sans assurance de pérennité. « *On a simplement un bon rapport avec le directeur* », ce qui place la revue en position de « *précarité institutionnelle* ».

Ce que le service édition propose :

Dans l'incapacité d'assurer le secrétariat d'édition pour toutes les revues, le service propose pour l'instant une prise en charge limitée à un an aux revues qui se créent. Une aide pour la recherche de prestataire extérieur peut être fournie. Une formation de premier niveau aux outils Métopes et LaTeX pourrait être créée.

Renouvellement des comités et direction de la revue

Si elles montrent une conscience aiguë du besoin de former les jeunes générations et d'anticiper les passations, les revues interrogées se heurtent toutes au problème du renouvellement des équipes et à celui de l'investissement des chercheurs et chercheuses, écrasés par leur charge de travail.

Les entretiens brossent le portrait idéal du responsable de revue : un enseignant-chercheur²³ titulaire, la quarantaine, motivé, prêt à s'engager sur le long terme et « *qui occupe dans le laboratoire une position à même de lui permettre d'avoir sa politique, c'est-à-dire éventuellement de peser sur le recrutement d'un jeune maître de conférences* ».

Mais dans les faits, ce sont « *surtout des gens qui n'ont pas de poste, qui vont être intéressés à travailler pour la revue en se disant "ça va faire du bien à mon dossier"* ». Une fois stabilisés, ils n'ont plus de temps à y consacrer.

« C'est le point crucial. Les EC n'ont plus de temps à accorder ni à l'animation d'une revue, ni à la gestion de son budget, ni aux relectures. »

De plus, la revue n'est pas toujours un argument suffisant pour orienter les recrutements au sein d'une unité de recherche. Elle figure très rarement dans les profils diffusés. Les revues de niche, trop spécialisées, ne bénéficieront pas d'un vivier de recrutement important. Par ailleurs, la triple casquette « *animation scientifique [trouver les articles], animation éditoriale [secrétariat d'édition] et mise en ligne [sur OpenEdition]* » qu'il faut porter pour diriger une revue en décourage plus d'un.

« Des chercheurs qui font du rédactionnel, qui produisent de la matière, ça vous en trouverez, pas de souci. [...] Mais aller à la poste de Metz pour porter 220 enveloppes, faire des étiquettes, [gérer aussi les liens avec le pôle scientifique, avec le laboratoire, les factures, aller au secrétariat, travailler sur les sites internes], ça, vous trouverez beaucoup moins. »

Le manque de reconnaissance du travail effectué par les porteurs et porteuses de revues ne facilite pas le recrutement. Plusieurs interviewés appellent de leurs vœux une décharge horaire pour effectuer ces tâches.

« Les enseignants-chercheurs autrefois pouvaient faire ça, aujourd'hui, ça devient un facteur mal reconnu au niveau de la carrière. »

Budget limité et instable

Sur le budget, les revues mettent en cause la difficulté à trouver et diversifier les financements, leur volatilité, accrue par les appels à projets, ainsi qu'une gestion lourde.

Lorsqu'elles sont soutenues par un laboratoire ou un pôle, l'absence de ligne budgétaire dédiée conduit à des soucis répétés chaque année. De manière symptomatique, une personne interrogée résume son rôle à gérer de l'argent : « *Moi je gère l'argent. Je cherche l'argent, je reçois l'argent, tout ça* ».

²³ On constate que le rôle de directeur reste majoritairement masculin (les répondants à l'enquête sont d'ailleurs majoritairement des hommes). Certains indiquent ouvertement préférer un profil masculin, jugé plus légitime.

« Il n'y a aucun soutien financier ni recettes. Le fonctionnement de la revue est pris en charge sur la dotation de l'unité. »

Les contraintes de la comptabilité publique (calendrier inflexible, report des crédits impossible) font parfois considérer une aide financière comme un cadeau empoisonné :

« Si on a des besoins, c'est pas des besoins en argent, parce que si on recevait de l'argent [...] ça nous aiderait pas parce qu'il faudrait qu'on recrute le personnel, qu'on s'occupe de gérer cet argent, etc., donc en termes de temps gagné, on serait à 0. »

Exemple intéressant, le projet FNSO [PEREPIGA](#) vise à trouver un modèle économique reposant sur le partenariat pour payer le copy-editing des articles acceptés et pérenniser la revue *Epiga*. Il doit permettre de clarifier les possibilités pour un organisme public de financer une revue en accès ouvert, en explorant les pistes des subventions, de l'adhésion à l'association, de dons.

Ce que le service édition propose :

Le service a soutenu plusieurs projets auprès du FNSO. Pour la période 2024 à 2026, il met en place un fonds de soutien²⁴ aux revues diamant du site lorrain issu des budgets dégagés par le désabonnement à Wiley et un soutien du MESR dans le cadre du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance de l'Université de Lorraine. L'objectif est de pérenniser ce fonds au-delà de 2026. Un benchmark des dépenses récurrentes des revues, une estimation des coûts ainsi que la collecte d'exemples de soutiens financiers variés sont en cours pour servir d'exemples.

Flou juridique

Les questions de propriété intellectuelle, le droit des images et les contrats sont évoqués par les éditeurs comme des éléments complexes. Les chercheurs et chercheuses parlent plutôt des mandats électifs, du statut de l'association, des possibilités juridiques de financement ou du rôle de directeur de rédaction avec la volonté d'éclaircir les rapports entre chaque acteur de l'édition.

« On a besoin d'une sécurité juridique. [...] On fait tout, on bricole pour tout, sans sécurité sur ces aspects. [...] Il faudrait réussir à formaliser certaines choses. »

Ce que le service édition propose :

Un atelier sur le droit des images est proposé plusieurs fois par an dans le cadre de l'atelier de la donnée lorrain ; il pourra être adapté pour l'édition. Le service d'accompagnement s'attachera dans un premier temps à expliciter les rôles de directeur de la publication et directeur de rédaction pour clarifier le portage juridique

²⁴ [L'Université de Lorraine lance son programme de financement des revues diamant](#) (03/06/2024).

des revues du site lorrain et mettre à jour les informations disponibles en ligne. Une mission sur l'accompagnement à la mise en œuvre de contrats est prévue en 2024.

Gestion du changement

« On ne déplace pas une revue pour 3 ou 4 ans. [...] Une revue, ça n'a de sens que dans la continuité, c'est-à-dire que ça ne vit que parce que ça vit longtemps. [...] ça suppose une structure qui elle-même soit stable, vive pendant longtemps, apporte un soutien régulier pendant longtemps. C'est le cadre matériel si vous voulez, et budgétaire, mais c'est aussi la question des postes [...]. »

La revue est un objet peu mobile, doté d'une certaine « inertie » et qui reste frileux sur le changement. Elle s'inscrit dans un temps long. La prise en main des outils exige un investissement conséquent seulement rentabilisé après plusieurs années. Le responsable doit s'engager à long terme pour être identifiable par les réseaux d'auteurs et de lecteurs afin que la revue devienne un « point de repère » dans le paysage disciplinaire.

Dès lors, la bonne pratique des mandats courts aujourd'hui exigée pour obtenir un financement CNRS-SHS semble incompatible avec le rythme de vie des revues et leurs difficultés à recruter. Un chercheur parle du « serpent qui se mord la queue » quand, pour respecter les critères de financement, on passe la moitié du mandat à chercher son successeur.

Au moment de négocier leur sortie, certains s'appliquent à formaliser le statut, les procédures ou les documents d'analyse des articles pour « changer de main sans disparaître ».

Ce que le service édition propose :

Le service d'appui peut sans doute contribuer à cet effort de formalisation pour faciliter la transition entre équipe sortante et entrante en partageant la documentation existante ou en s'attelant à la rédaction de celle qui peut manquer, en encourageant les échanges au sein du réseau édition UL et en développant des formations.

Visibilité de la revue

Les revues recherchent également un accompagnement sur le référencement et la communication, qui apparaissent comme des « points à améliorer ». Elles mentionnent pêle-mêle des besoins pour aider à la rédaction de communiqué de presse, systématiser la communication, identifier les contacts de journalistes, relayer les parutions, être formées à la diffusion, remonter dans le Baromètre Science Ouverte, être référencées

dans Mir@bel, Sherpa Romeo et le DOAJ, mettre en œuvre une démarche de labellisation et être classées comme revue de rang A.

Ce que le service édition propose :

Un atelier sur le référencement des contenus éditoriaux a été organisé en février 2024. Un travail est en cours pour que les revues soient mieux référencées dans Mir@bel, Sherpa et le DOAJ. Une enquête focus sur la communication des revues sera menée en 2024-2025, accompagnée d'un groupe de travail pilote sur ce sujet, porté en collaboration avec la direction de la communication de l'UL. Une formation sur la stratégie de communication est envisagée pour l'automne 2024.

Autres demandes

D'autres demandes émergent dans les réponses à l'enquête, notamment l'appui à la traduction pour le multilinguisme, la recherche de soutien en graphisme, la formation à l'édition et à la science ouverte, la nécessité de développer un argumentaire sur le modèle diamant ou la proposition de mener une réflexion globale sur les stratégies de sollicitation des auteurs et reviewers.

En filigrane de tous les obstacles exprimés affleure la nécessité de « *casser l'isolement* » pour pouvoir « *partager les pratiques avec des collègues* », s'assurer qu'on va dans la bonne direction et se comparer à d'autres. Car les revues diamant ne se (re)connaissent pas entre elles, même lorsqu'elles sont issues du même laboratoire.

« je sais pas s'il y a d'autres revues à l'UL ? [...] au-delà des quelques-unes que je connais par hasard, parce qu'elles sont tout près de moi, je les connais pas. »

La proposition d'exemples et modèles ainsi que d'un lieu de débat local peuvent contribuer à créer une communauté de pratiques à l'Université de Lorraine.

Ce que le service édition propose :

Le réseau édition UL fournit un espace d'échange aux revues qui le souhaitent. Une première rencontre du réseau a été organisée en février 2024 et sera reconduite chaque année. Des ateliers sur les différents besoins remontés seront créés avec le concours des membres du réseau et une version locale du SPOC Quéro sera régulièrement proposée aux personnes souhaitant se former.

Perspectives à la suite de l'enquête

À travers l'enquête, le service d'appui à l'édition est perçu positivement.

« Je suis content qu'il y ait ça à l'université de Lorraine [...], c'est important » ; « je n'ai jamais travaillé aussi bien avec un service » ou encore « c'est un soutien ».

Le travail de recherche sur les sites des laboratoires a porté ses fruits puisqu'il a permis de repérer un grand nombre initial de revues. 7 revues ont ensuite été ajoutées grâce aux questionnaires et aux entretiens : *RILEA*, *Théâtres du monde*, *LICARC*, *Études médiévales anglaises* et 3 revues de droit (*La revue de droit du travail*, *Négociations*, *RIEJ*).

L'enquête a été l'occasion d'échanger avec des équipes qui ne connaissaient pas notre service. Elle a permis de présenter nos missions et ouvert plusieurs travaux avec les revues. Elle a aussi contribué à étendre le réseau édition UL en y intégrant 5 chercheurs et chercheuses et 1 personnel ITRF. Elle a enfin constitué une opportunité pour promouvoir la formation SPOC Quéro, ainsi que les travaux des réseaux Repères, Mir@bel et Médiçi afin de sensibiliser les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs aux critères de qualité éditoriale.

Les échanges ont conduit à signaler et modifier plusieurs erreurs déclaratives repérées sur les sites web (mise à jour des informations). Dans certains cas, ils ont aussi mené à une réévaluation des choix des revues, notamment lorsqu'une contradiction a été observée sur la licence de diffusion.

A l'issue de l'enquête, plusieurs chantiers prioritaires ont été identifiés : le référencement dans le DOAJ, l'aide à la communication, l'échange de bonnes pratiques en local. La mise en œuvre de contrats avec les auteurs a également été identifiée comme un axe d'amélioration important.

Annexes

Questionnaire

Groupe : État des lieux

1/ Êtes-vous associé à une ou plusieurs revues de l'Université de Lorraine ? (e.g. en tant que membre d'un comité scientifique, de rédaction, de lecture, etc.)

Oui > question 2

Non > question 3

2/ Pour chacune, merci de préciser les noms des revues ainsi que votre rôle.

3/ Votre unité de recherche produit-elle une ou plusieurs revues ? Quelles sont-elles ?

Oui

Non

4/ L'unité de recherche soutient-elle une revue portée par une association, un autre laboratoire ? (aide à la production, soutien humain, financier, aide à la communication et relais dans les réseaux, espace privilégié de publication...) ? Lesquelles ?

5/ L'unité de recherche a-t-elle un projet de création de revue ? Détaillez le projet en commentaire.

Groupe : fiche d'identité de la revue

6/ Quel est le nom de la revue ?

7/ La revue est-elle :

- a. une revue académique (recherche, enseignement)unité
- b. une revue de transfert (vulgarisation, méthodologie)
- c. autre

8/ Quelle est l'année de création de la revue ?

9/ Combien de fois par an la revue paraît-elle ?

1 numéro par an

2 numéros par an

3 numéros par an

4 numéros par an

+ de 4 numéros par an

Irrégulière

Autre

10/ Quelles sont les disciplines couvertes par la revue ?

11/ La revue est-elle publiée sous forme papier ?

Oui

Non

12/ La revue est-elle publiée sous forme numérique ?

Oui > question 13

Non > question 14

13/ A quelle adresse (URL) la revue est-elle disponible ?

14/ Quel modèle d'accès correspond le mieux à la revue ?

Payant (sur abonnement, vente au numéro)

Gratuit, modèle diamant (sans frais, ni pour les auteurs, ni pour les lecteurs, accessible immédiatement sans embargo)

Gratuit, modèle freemium (contenus accessibles gratuitement pour les lecteurs, services supplémentaires payants)

Autre

15/ Avez-vous des projets d'évolution pour la revue (passage de l'imprimé au numérique, passage du payant au gratuit, changement de périodicité, etc.) ?

Groupe : fonctionnement de la revue

16 / Qui est le propriétaire de la revue (e.g. Université de Lorraine, association, SARL) ?

17/ Quel est le nom de l'éditeur de la revue ?

18 / Qui est à la direction de la revue / direction scientifique / rédaction en chef ?

19/ A votre connaissance, qui d'autre à l'Université de Lorraine travaille sur la revue ? (comité scientifique, de lecture, de rédaction, secrétaire de rédaction, prestataire extérieur etc.)

20/ La revue dispose-t-elle d'un personnel dédié à l'activité éditoriale ?

Oui

Non

Groupe : Besoins éditoriaux

21/ Si vous estimez rencontrer des difficultés dans le travail éditorial qu'exige votre revue, merci de sélectionner ci-dessous chacune des situations rencontrées. Vous pouvez également ajouter des commentaires pour chaque item si vous souhaitez fournir plus d'informations.

Faible budget/subvention

Manque de moyens humains qualifiés

Isolement de l'équipe

Pas/peu de temps à y consacrer

Pas/peu de visibilité de la revue (diffusion, communication)

Flou/vide juridique

Pas/peu de formation aux enjeux du numérique

Pas/peu de formation aux critères de qualité éditoriale

Pas/peu de formation sur l'édition ouverte et la science ouverte

Je n'ai aucune difficulté

Autre

22/ Si vous estimez avoir des besoins d'accompagnement à l'édition scientifique, merci de cocher les cases correspondantes.

Accompagnement de la revue vers l'édition ouverte

Aide à la publication (PAO, impression)

Aide au secrétariat d'édition (préparation de copies, harmonisation des références bibliographiques, contrôle des illustrations)

Aide au secrétariat de rédaction (échange avec les auteurs, les *reviewers*)

Aide juridique (statuts de la revue, contrats d'auteurs, licences de diffusion, droit des images)

Aide organisationnelle sur le circuit éditorial (planning, tâches et responsabilités)

Je n'ai pas de besoins éditoriaux

Autre

23/ Avez-vous des idées/recommandations particulières quant aux outils ou services d'accompagnement éditorial qui pourraient faciliter votre travail ?

Oui >23b

Non >24

23b/ Partagez vos idées.

Grille d'entretien

- Parlez-nous de votre revue et de votre travail au sein de la revue.
- Quels sont les liens de la revue avec l'UL ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confronté dans votre travail sur la revue ?
- Quels besoins d'accompagnement identifiez-vous ?
- Mettez-vous en œuvre la science ouverte dans votre revue ?
 - Signez-vous un contrat avec les auteurs ? Si oui, conservent-ils leurs droits de diffusion ?
 - Utilisez-vous une licence de diffusion pour vos articles ? Pourquoi cette licence plutôt qu'une autre ?
 - Encouragez-vous le dépôt des articles sur une archive ouverte ? Et l'ouverture des données de la recherche ?
- Qu'est-ce qui a motivé le choix du modèle de publication actuel (support de diffusion, choix de la plateforme, ME, OA...) ?
 - Comment et pourquoi avez-vous choisi votre support de diffusion (papier, numérique) ?
 - Comment avez-vous choisi votre plateforme / votre maison d'édition ?
 - Comment avez-vous choisi votre modèle de diffusion ? Open access, sur abonnement...
- Quel budget est alloué à la revue ? Quels sont ses financements ?
- Comment communiquez-vous sur la revue et auprès de qui ? (listes de diffusion, réseaux sociaux, participation à des conférences, etc.)
 - Quels outils utilisez-vous ?
 - Comment trouvez-vous votre lectorat ? Comment trouvez-vous votre autorat ?
 - Savez-vous où est référencée la revue (systèmes d'information, bases de données) ?
- Quels axes de développement aimeriez-vous creuser pour la revue à l'avenir ? Quels sont les projets futurs de la revue (numéro thématique, organisation d'une conférence, évolution de la revue, etc.) ?